Académie du Maine

CAHIERS
DU
MAINE

N°26

″ Transmissions ″

Colloque organisé par l'ACADÉMIE DU MAINE
Au Carré Plantagenêt – Le Mans
28 novembre 2015

ÉDITORIAL

Françoise CHASERANT,
Présidente de l'Académie du Maine

Ce nouveau Cahier de l'Académie est entièrement consacré aux communications présentées lors du colloque organisé le 28 novembre 2015 au Mans, au Carré Plantagenêt. Je remercie très vivement François ARNÉ, directeur des musées du Mans, pour l'amabilité de son accueil et sa participation attentive à cette journée.

En 2007, l'Académie organisait pour la première fois une journée publique autour d'un thème. Les communications étaient assurées par l'un des académiciens, en fonction de ses recherches personnelles ou de ses centres d'intérêt spécifiques. Nous sommes très conscients des limites que cet exercice impose, et nous ne prétendons pas « traiter » une question. L'écho que nous avons rencontré auprès du public, le désir de continuer à partager nos réflexions nous ont incités à poursuivre ces rencontres. Aussi aujourd'hui est-ce le fruit du quatrième colloque que nous publions.

Nous avions choisi de réfléchir autour de la notion de « Transmissions ». C'était un peu outrecuidant de notre part d'essayer de traiter un pareil sujet, si riche, très à la mode et débattu, en une journée de quelques communications d'une demi-heure. Chacun a donc choisi de l'aborder d'une manière personnelle, proposant ainsi un éclairage particulier sur cette question fondamentale. Ces contributions si diverses sont à l'image de notre Académie, où les membres viennent d'horizons très différents, scientifiques, littéraires, économiques, artistiques, culturels…et si beaucoup ne sont plus dans la vie active, ils y sont engagés par leur participation à de nombreuses associations. Et surtout, ils sont très attentifs à ce qui s'y passe et désireux de partager dans la plus grande tolérance leurs interrogations.

Transmettre est au cœur même des préoccupations d'une Académie comme la nôtre qui ne cherche pas à imposer des idées mais bien davantage à partager quelques réflexions et rien ne nous satisfait davantage que les échanges que nous pouvons avoir avec ceux qui viennent nous écouter ou qui liront ces quelques pages.

Mes remerciements s'adressent à notre consœur Michèle LÉVY qui assure avec beaucoup de sérieux la relecture des textes et nos confrères Roger BLAQUIÈRE et Morokad TEP qui se chargent de la mise en page, sans eux ces Cahiers du Maine n'existeraient pas.

Hommage à Michèle MÉNARD

Françoise CHASERANT

Michèle Ménard nous a quittés le 29 Janvier dernier.
Cette parisienne, devenue au fil des années une vraie mancelle, a animé de sa riche personnalité la vie intellectuelle et culturelle de notre ville du Mans pendant plus de 50 ans.
Ancienne élève de l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses, nommée professeur d'histoire au lycée de Cherbourg, son premier poste, elle y fait la connaissance de Maurice, agrégé de lettres et lui-même originaire de la Manche, qui deviendra son mari. C'est à Cherbourg que naît leur fils François, médecin psychiatre. Ils sont tous deux nommés au Mans en 1963. Elle se fait apprécier de ses élèves par son enseignement vivant, mêlant au cours magistral visites de sites, d'expositions, d'archives et de films : Maurice son mari s'était investi dans le ciné-club. Elle devint en 1972 assistante d'histoire moderne à la toute jeune université du Maine.
Michèle soutient en 1978 une thèse de doctorat à la Sorbonne, sous la direction de Pierre Chaunu, à mi-chemin entre histoire religieuse et ethnologie *Mille retables de l'ancien diocèse du Mans. Une histoire des mentalités religieuses aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Croyante, personne mieux qu'elle ne pouvait analyser et comprendre ce système d'images qui chante, comme elle l'écrit très justement, « le don de Dieu aux hommes … à travers les représentations de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption ». Sa thèse sera publiée en 1980 grâce au concours du C.N.R.S. et du Conseil Général de la Sarthe, mettant ainsi en lumière une des richesses du patrimoine du Maine. Ce livre sera couronné par l'Académie du Maine où elle est élue en 1981.
Élue professeur des universités, Michèle Ménard se partage entre ses étudiants, les colloques, les livres auxquels elle participe et ses nombreux engagements dans la vie culturelle locale. Elle était vice-présidente de la Société des Amis des Musées du Mans dont elle fut un des membres fondateurs, répondant à l'appel de Gérard Tournand son président-fondateur, vice-présidente de la Commission d'Art sacré, membre de la Société Agriculture, Sciences et Art, vice-présidente de la Société Historique et Archéologique du Maine. Présidente de l'association Art et civilisation du Maine, de 1985 à 2015, elle a tenu à faire connaître les richesses du patrimoine sarthois qu'elle avait étudié. Ce patrimoine, elle a quelquefois contribué à le sauver, comme la petite église Notre-Dame-des-Champs de St-Jean-d'Assé, cette petite chapelle du XIe siècle située sur l'un des chemins vers St-Jacques-de-Compostelle. Avec le comte Jacques Cellier et quelques autres tel monsieur Noras, elle œuvra pour sa restauration, créant une association pour financer les travaux et l'animant par des conférences, expositions, concerts.
Michèle était aussi une amie, et je me souviens de ces petits voyages à 6 avec elle et Maurice, Michèle et Jean-Claude Fayet, où au gré d'expositions nous nous échappions quelques jours à Anvers ou à Parme et Mantoue, à La Haye et Amsterdam ou à Rome, à Bruges… Il nous arrivait de ne pas être d'accord mais l'acuité de son regard, la pertinence de ses réflexions rendaient les discussions passionnantes et acharnées car sous sa parfaite courtoisie et son charmant sourire, Michèle tenait à ses idées !
Elle a affronté avec courage et discrétion la maladie, et ses dernières années elle cachait sous un mot aimable son désarroi face au souci du vieillissement.
Michèle Ménard était d'abord une croyante et c'est avec sa foi profonde qu'elle a traversé tous les épisodes de sa vie et vécu tout particulièrement sa passion pour l'histoire, si bien définie par Pierre Chaunu « L'histoire telle que Michèle Ménard la conçoit, disait-il, et telle qu'elle la réalise, a vocation à déborder, donc à unir, le passé et le présent, dans une même quête de l'essentiel ».
Cet essentiel qui est invisible pour les yeux et que Michèle avait si bien su découvrir et mettre au centre de sa vie.

TRANSMISSION :
L'AUTRE NOM DE LA TRADITION

Dom Thierry BARBEAU

Résumé

Le mot « transmission » a pour sens premier l'action de transmettre, de laisser (qqch.) à ses descendants, à la postérité, et tout particulièrement de porter à la connaissance d'autrui des coutumes, une façon de vivre, une culture, des institutions, des croyances et des doctrines. « Transmission » est alors synonyme de « tradition ». La tradition, qui occupe une place si importante dans le catholicisme, est pour Bossuet « la suite toujours manifeste de la doctrine laissée et continuée dans l'Église, le principe de la vérité et la source qui coulait toujours dans la succession... [Par la tradition] la doctrine doit aller de main en main. » Aussi, sous cet aspect de transmission, la tradition se révèle dynamique. Loin d'être figée, elle se développe en se transmettant. Par nature, la tradition est vivante. Elle est l'organe vivant de la transmission, rejoignant ainsi cet autre sens du mot « transmission ».

Nom féminin, attesté dans notre langue en 1515 et déjà en 1398 mais dans un sens obscur, le mot « transmission » est emprunté au latin *transmissio*, « trajet », « passage », qui est dérivé du supin de *transmittere*, *trans-mittere*, qui vient du deuxième sens du verbe *mittere*, « envoyer », et qui signifie « envoyer au-delà », d'où « transmettre »[1].

Le mot « transmission » revêt en français une multitude de sens et recouvre des réalités fort éloignées entre elles[2]. En effet, qu'y a-t-il de commun entre la transmission des caractères biologiques qu'est l'« hérédité », la transmission de la lumière ou de la chaleur par un corps transparent ou par divers métaux qu'est la « conduction », ou encore l'ensemble des moyens destinés à transmettre les informations entre les éléments d'une armée que sont les « services des transmissions » ?

Au milieu de cette profusion d'acceptions du mot « transmission », nous pouvons nous arrêter sur cette réalité particulière qu'est la transmission des connaissances, des savoir-faire, des arts de vivre et des coutumes, et que recouvre le mot « tradition ». Notre temps – et chacun en fait l'expérience - connaît une profonde crise de la transmission, dans le domaine de l'éducation, de la culture, des croyances, ou encore de l'art. Or, ce mal qui atteint la société entière n'est pas étranger au rejet de la tradition dont le caractère dynamique essentiel est d'être justement un organe vivant de la transmission.

I

Traditio, du verbe latin *tra-dere* – synonyme de *trans-dere*, « transmettre » - désigne d'abord l'acte de transmission d'un objet matériel. Son équivalent grec, *paradosis*, du verbe *para-didônai*, a un sens similaire. On le rencontre originellement dans le droit romain pour désigner le transfert, conforme au droit, d'un bien à un nouveau propriétaire. L'emploi de *traditio* a ensuite été appliqué, en un sens métaphorique, à la transmission d'un savoir. Cet élargissement du concept de *traditio* se fit d'autant plus facilement que le verbe *tradere* était déjà synonyme de *docere*.

1 Voir F. Martin, *Les mots latins groupés par famille étymologique*, Paris, Librairie Hachette, 1941, p. 155-156.
2 Voir *Dictionnaire culturel en langue française*, dir. Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2005, T. IV, p. 1538.

Ce nouvel usage de *traditio* est cependant rare chez les auteurs latins non chrétiens, on peut citer cependant Quintilien qui, dans ses *Institutiones* (3, 1, 2), l'emploie au sens de « doctrine ». Ce sont les auteurs chrétiens qui donnent, très tôt et de façon explicite par adjonction d'adjectifs et de génitifs, le grand éventail de significations que possède aujourd'hui le mot « tradition », dont le sens s'est aussi étendu au contenu même de l'acte de transmission. Ainsi trouve-t-on chez Tertullien les expressions *traditio evangelica* (*Adv. Marc.*, V, 19, 1), *traditio apostolorum* (*De Praescrip. Haer.*, 21, 6), *traditio catholica* (*De Monog.*, 2, 1), au sens d'une doctrine transmise par tradition. Il n'est pas surprenant qu'un terme d'origine juridique ait été utilisé par les théologiens latins pour désigner le contenu de l'enseignement de la foi. *Traditio*, qui véhiculait l'idée d'une cession conforme au droit, assurait à la transmission de la croyance un gage d'autorité et d'orthodoxie.

L'usage actuel du concept de tradition découle de l'enrichissement spécifiquement chrétien de la signification du mot *traditio*. C'est dans son usage chrétien, d'ailleurs, que *traditio* correspond pleinement à la *paradosis* des Grecs, terme philosophique possédant une grande richesse de sens. « Tradition » est d'un emploi aujourd'hui très large, comme en témoigne le *Dictionnaire de la langue française* de Littré : dans la jurisprudence et la théologie, dans la philosophie, les sciences historiques et les sciences sociales.

Au-delà de la compréhension chrétienne du concept et de ses sources bibliques et ecclésiales, la tradition est fondamentalement un *datum*, une donnée anthropologique et culturelle commune à toute l'humanité. L'existence humaine est tout simplement impossible sans la tradition grâce à laquelle se perpétuent les cultures. En faveur de l'homme, la société a substitué la tradition au comportement instinctif de l'animal. L'évolution aurait été impossible pour l'homme sans la transmission des savoirs. Pascal l'a dit admirablement dans la Préface du *Traité sur le vide* (1651) :

> [L'homme] est dans l'ignorance au premier âge de sa vie ; mais il s'instruit sans cesse dans son progrès : car il tire avantage non seulement de sa propre expérience, mais encore de celle de ses prédécesseurs, parce qu'il conserve toujours dans sa mémoire les connaissances qu'il s'est une fois acquises, et que celles des anciens lui sont toujours présentes dans les livres qu'ils en ont laissés. Et comme il conserve ces connaissances, il peut aussi les augmenter facilement [...]. De là vient que, par une prérogative particulière, non seulement chacun des hommes s'avance de jour en jour dans les sciences, mais que tous les hommes ensemble y font un continuel progrès à mesure que l'univers vieillit, parce que la même chose arrive dans la succession des hommes que dans les âges différents d'un particulier. De sorte que toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement[3].

Auguste Comte fait écho à Pascal lorsque, dans son *Cours de Philosophie positive* (1830), il présente cette nouvelle science à laquelle il donne le nom de sociologie :

> Développant au plus haut degré le sentiment social, cette science nouvelle, selon la célèbre formule de Pascal, dès lors pleinement réalisée, représente nécessairement d'une manière directe et continue la masse de l'espèce humaine, soit actuelle, soit passée, soit même future, comme constituant, à

3 Pascal, « Préface sur le *Traité du vide* », dans *Pascal. Œuvres complètes*, éd. J. Mesnard, Paris, Desclée de Brouwer (Bibliothèque européenne), T. II, 1970, p. 782. Le traité annoncé par cette préface ne fut jamais écrit.

> tous égards, et de plus en plus, ou dans l'ordre des lieux ou dans celui des temps, une immense et éternelle unité sociale, dont les divers organes individuels ou nationaux, unis sans cesse par une intime et universelle solidarité, concourent inévitablement, chacun suivant un mode et un degré déterminés, à l'évolution fondamentale de l'humanité[4].

La tradition est une caractéristique humaine fondamentale. Sans celle-ci, l'homme est condamné à se laisser conduire par ses impulsions immédiates et ses intérêts particuliers. La raison, à elle seule, ne peut saisir, d'emblée, toutes les données du savoir. Il est nécessaire à l'homme que des connaissances et des méthodes pré-acquises se transmettent dans les sciences, dans les disciplines professionnelles ; que tout un monde de signes et de valeurs soit transmis par la culture, l'art, un fonds commun de mythes et de légendes, et sans oublier par le langage lui-même. « L'« humanité » apparaît au moment où apparaît la faculté de tradition[5] », écrit Joseph Ratzinger.

II

L'autorité de la tradition, en tant que contenu de l'acte de transmission, devait être remise en cause à l'aube de la modernité, entre autres par Descartes dans le *Discours de la méthode* (1637), Spinoza dans son *Traité des autorités théologique et politique* (1670) et, plus prosaïquement, Bayle dans son *Dictionnaire historique et critique* (1695-1697). Décrivant les mutations intellectuelles des dernières années du règne de Louis XIV, Paul Hazard écrit dans *La Crise de la conscience européenne* (1935) :

> Elle entrait en jeu, la Raison agressive ; elle voulait examiner non pas seulement Aristote, mais quiconque avait pensé, quiconque avait écrit ; elle prétendait faire table rase de toutes les erreurs passées, et recommencer la vie. Elle n'était pas une inconnue, puisqu'on l'avait toujours invoquée, dans tous les temps ; mais elle se présentait avec une face nouvelle[6].

La raison était devenue critique, comme le dit autrement Jean Rohou :

> Le doute méthodique triomphe, et se prolonge en vérification systématique. Cette révolution épistémologique ne concerne pas seulement les sciences, mais toute la connaissance, c'est-à-dire tout le rapport conscient de l'homme au monde et à l'héritage intellectuel – et même toute la pensée. […] La raison n'est plus principalement ni l'inscription en l'homme de l'ordre cosmique et divin, ni une sagesse conciliatrice sinon soumise, ni une capacité de construire des systèmes. C'est surtout une faculté de vérification critique. L'adhésion, la soumission d'esprit du croyant ne convient qu'aux vérités fondamentales de la foi : en tout autre domaine, et même pour les modalités de la religion, c'est une faute intellectuelle[7].

Il n'y a qu'une autorité à laquelle l'homme doit désormais se soumettre, et qui n'est plus celle reçue de manière incontrôlée de la tradition, mais la seule raison à laquelle la tradition elle-même doit être confrontée. En réalité, la critique de la tradition est un des premiers éléments fondateurs de la modernité, comme l'écrit encore Joseph Ratzinger :

---

4 Auguste Comte, *Cours de Philosophie positive* : 48e Leçon, Paris, Schleicher Frères, 1908, T. IV, p. 214.

5 Joseph Ratzinger, *Les Principes de la théologie catholique. Esquisse et matériaux*, Paris, Téqui (coll. Croire et Savoir), 1985, p. 96. Le théologien s'attache à dégager les données anthropologiques de la tradition en s'appuyant sur les travaux du philosophe allemand contemporain Josef Pieper (1904-1997). On pourra découvrir la pensée de Pieper à travers son court traité, *Über den Begriff der Tradition* (1958), traduit en français il y a quelques années : *Le Concept de tradition*, Genève, Ad Solem Éditions (Collection Josepf Pieper), 2008.

6 Paul Hazard, *La Crise de la conscience européenne (1680-1715)*, Paris, Boivin et Cie, 1935, T. I, p. 157.

7 Jean Rohou, *Le XVIIe siècle, une révolution de la condition humaine*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, p. 536-537.

> À la fondation de l'humanité par la tradition s'oppose désormais la fondation de l'humanité par la raison émancipatrice, critique de la tradition[8] .

Les Lumières entérinèrent le triomphe de la raison critique sur la tradition. S'il s'agissait au départ de s'affranchir d'une tradition figée et trop unilatérale pour se tourner vers une tradition ouverte à la rationalité - car les critiques de la tradition sont diverses et portaient à l'origine non pas tant sur la tradition que sur les traditions –, avec les Lumières, la mise en cause de la tradition est devenue plus radicale : elle est perçue désormais comme un lien de l'homme au passé qui entrave son cheminement vers l'avenir et le progrès.

Face à la rupture de tradition, que représente entre autres sur le plan politique et social la Révolution française, se dresse le traditionalisme philosophique, dont les principaux représentants sont Joseph de Maistre, Louis de Bonald et Félicité de Lamennais. Pour certains auteurs de ce courant de pensée, l'homme ne peut atteindre la vérité avec l'aide de sa seule raison individuelle, car la vérité ne se communique que sous la forme collective et transmise de la tradition. C'est « l'humanité » qui devient ainsi porteuse de la raison ; et l'accord universel est le critère qui donne l'assurance de la vérité : le *sensus communis*. Les doutes émis par Kant à l'encontre de la « raison pure » avaient pu ouvrir la voie au traditionalisme. Pour d'autres, la vérité émane d'une révélation primitive, livrée par Dieu en même temps que le langage, qui s'est transmise depuis les origines de l'humanité et qui s'offre ainsi à l'acceptation passive de l'homme. Ce sont non seulement les vérités religieuses, mais aussi les vérités morales et métaphysiques qui découlent de cette tradition primitive et d'origine transcendante. L'idée dominante du traditionalisme est que l'homme est un être essentiellement enseigné et que la vérité est immuablement transmise par les générations successives.

III

Raison et tradition seraient donc inconciliables. Pour résoudre ce dilemme, il est nécessaire de retrouver le sens plénier de la tradition et de son mode d'opération.

La tradition revêt deux aspects inséparables : l'un actif (en grec *paradosis*), l'acte de la transmission, et l'autre passif (*parathèkè*), le contenu de la transmission, le *traditum*. L'acte de transmission doit être regardé comme un processus de communication diachronique auquel ont part, de manière constitutive, un transmetteur, un récepteur et un contenu. Aussi, dans le processus même de la transmission, aucun de ces éléments ne peut être permanent, les situations étant à chaque fois nécessairement nouvelles. Ce ne sont pas seulement le transmetteur et le récepteur qui changent, mais également le contenu même de la transmission, simplement parce qu'il passe de l'un à l'autre. La transmission n'est pas pure répétition. S'il n'en va pas ainsi, la tradition se fige et, de ce fait, ne peut plus jouer la fonction de transmission qui est essentiellement la sienne.

Il apparaît également que les composantes qui entrent en jeu dans la transmission ne sauraient nécessairement s'imposer comme des réalités qui ne pourraient pas faire l'objet d'un questionnement. C'est bien parce que le transmetteur et le récepteur jugent la valeur du contenu transmis que ceux-ci considèrent qu'il est raisonnable de le transmettre ou de le recevoir. La tradition requiert de fait le discernement de la raison et une liberté dans son usage, fondé sur un examen critique. Le débat sur les traditions est le fait de toutes les sociétés humaines. L'acceptation ou le refus des traditions sont non seulement possibles mais même nécessaires. Le discernement ne se traduit par pour autant par le

8 J. Ratzinger, *Les Principes de la théologie catholique, op. cit.*, p. 98.

rejet pur et simple du processus même de transmission que représente la tradition. Telle était bien l'attitude première des modernes dont la critique, encore une fois, portait plus sur les traditions que sur la tradition en tant que telle, comme le souligne toujours Joseph Ratzinger :

> On pourrait dire au sujet [de ce] processus […] qu'il établit une tradition dynamique, critique d'elle-même, continuellement contrôlée par la raison, à la place d'une tradition statique fixée par voie d'autorité[9].

Il ressort aussi de tout ce qui vient d'être dit que la tradition ne s'oppose ni à l'avenir ni au progrès. Si la tradition, de par son contenu, s'enracine dans un passé parce que celui-ci possède encore une valeur dans le présent, elle se tourne également vers l'avenir du simple fait que, dans l'acte même de transmission, le récepteur devient à son tour transmetteur, jugeant qu'elle est aussi porteuse d'une valeur dans l'avenir. S'affranchissant des limites de sa propre temporalité, la tradition unit à la fois ce qui est passé, présent et futur, et prévient ainsi la dislocation de la succession du temps. C'est d'ailleurs cette indivisibilité du temps que réalise la tradition et qui rend possible l'histoire sans laquelle l'existence humaine ne serait pas possible. En tant qu'organe vivant de la transmission, la tradition est de soi innovatrice. Non seulement elle ne s'oppose pas au progrès, mais elle le rend possible, du fait même des potentialités novatrices intrinsèques à son acte même de transmission. En définitive, la raison d'être de la tradition n'est pas le passé, mais l'avenir, vers laquelle elle oriente l'humanité. « Le passé ne peut être découvert comme valeur à conserver que là où le futur est considéré comme une mission[10] », écrit encore une fois Joseph Ratzinger. Le refus contemporain de la tradition ou de toutes formes de transmission ne découlerait-il pas d'un manque de confiance en l'avenir, d'un manque d'espérance ?

La tradition anticipe même l'avenir, selon Maurice Blondel :

> Cette puissance conservatrice et préservatrice est en même temps instructive et initiatrice. Tournée amoureusement vers le passé où est son trésor, elle va vers l'avenir où est sa conquête et sa lumière. Même ce qu'elle *découvre*, elle a l'humble sentiment de le *retrouver* fidèlement. […]
> Si paradoxale que semble une telle affirmation, on peut donc maintenir que la Tradition anticipe l'avenir et se dispose à l'éclairer par l'effort même qu'elle fait pour demeurer fidèle au passé[11].

La tradition permet donc à l'humanité d'advenir, par un réel développement allant toujours plus loin en avant. Dans la Préface sur le *Traité du vide* encore, Pascal fait remarquer à ce propos – avec l'esprit de finesse que nous lui connaissons bien – que ce sont nous, les « Modernes », qui sommes les vrais « Anciens » :

> Ceux que nous appelons anciens étaient véritablement nouveaux en toutes choses, et formaient l'enfance des hommes proprement ; et comme nous avons joint à leurs connaissances l'expérience des siècles qui les ont suivis, c'est en nous que l'on peut trouver cette antiquité que nous révérons dans les autres. […]
> C'est ainsi que, sans les contredire, nous pouvons assurer le contraire de ce qu'ils disaient et, quelque force enfin qu'ait cette antiquité, la vérité doit

9 *Ibid.*, p. 99. Cette troisième partie de notre exposé doit bien plus à Joseph Ratzinger que les quelques citations qui en sont faites.

10 *Ibid.*, p. 94.

11 Maurice Blondel, « Histoire et Dogme (1903) », dans *Les Premiers écrits de Maurice Blondel*, Paris, Presses universitaires de France, 1956, p. 204-205. Le philosophe a en vue ici la Tradition de l'Église, mais ce qu'il en dit vaut pour toute tradition.

> toujours avoir l'avantage, quoique nouvellement découverte, puisqu'elle est toujours plus ancienne que toutes les opinions qu'on en a eues, et que ce serait en ignorer la nature de s'imaginer qu'elle ait commencé d'être au temps qu'elle a commencé d'être connue[12].

C'est bien aussi à ce déploiement, à ce dévoilement dans le temps que conduit la tradition.

La tradition apparaît donc comme une réalité essentiellement dynamique qui se développe en se transmettant. Elle est pour Bossuet :

> La suite toujours manifeste de la doctrine laissée et continuée dans l'Église, le principe de la vérité et la source qui coulait toujours dans la succession [apostolique]. [...]
> C'est la règle apostolique, c'est par cette supposition que la doctrine doit aller de main en main[13].

Bossuet parle ici de la Tradition de l'Église, dont le caractère essentiellement « vivant » de la transmission du dépôt de la foi est mis en avant par les théologiens contemporains.

*

L'image que se font nos contemporains de la tradition est habituellement celle d'un attachement au passé. Aussi est-elle souvent regardée avec suspicion, comme une notion passéiste, négative, dont il faut se garder. Au contraire – et c'est ce que nous avons essayé de montrer – le concept de tradition est un principe premier, au sens où il est toujours opérant. Il recouvre une réalité originaire, primordiale, et structurante pour l'humanité. Sans la tradition, sans la mémoire qui la fonde et sans l'histoire dans laquelle elle se déploie et à laquelle d'ailleurs elle donne naissance, l'existence humaine serait tout simplement impossible. L'homme ne serait pas capable de dire à lui-même la réalité de son être sans cette nécessaire dimension transtemporelle. D'autre part, sans la tradition, sans la parole qui est en même temps le moyen de la transmission et son contenu, la communauté humaine, nos sociétés, ne pourrait se fonder dans cette tout aussi nécessaire communication supratemporelle des hommes. Ainsi, la tradition est garante du développement réel de l'humanité : par sa double dimension trans- et supra-temporelle, elle permet la mémoire et l'histoire, le langage et la communauté.

La redécouverte de la tradition, comme principe premier, dans sa fonction originelle et structurante, est une urgence de notre temps. Au concept de tradition s'oppose radicalement aujourd'hui celui d'émancipation. Mais se pose alors la question : l'homme, pris dans son individualité absolue, peut-il s'inventer lui-même, se construire lui-même, et déterminer lui-même ce qu'il doit être dans l'avenir – ou, pour le dire autrement, se planifier lui-même comme s'il n'existait pas d'essence préétablie de l'homme – sans compromettre gravement l'avenir de l'humanité ?

Cette urgence regarde aussi notre compagnie. Les académies ne sont-elles pas des organes vivants de la transmission ?

---

12 Pascal, « Préface sur le *Traité du vide* », op. cit., p. 782-783 et 784-785.

13 Bossuet, *Instruction pastorale sur les promesses de l'Église*, n° XXVII et XVIII, dans *Œuvres complètes de Bossuet*, éd. F. Lachat, Paris, Librairie de Louis Vivès, T. XVII, 1864, p. 111. L'expression « de main en main » est empruntée au concile de Trente (Dentzinger 1501), qui l'utilise à propos de la transmission du dépôt de la foi par la voie de la tradition apostolique.

DE LA TRANSMISSION ORALE À LA TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE : LES MODES DE TRANSMISSION DU SAVOIR

Didier BÉOUTIS

D'après Le Robert, le « savoir » se définit comme un « ensemble de connaissances plus ou moins systématisées, acquises par une activité mentale suivie ». Quant à la « transmission », c'est « le fait de faire passer une information, un savoir, d'une personne à une autre, d'un lieu à un autre, le plus souvent lorsqu'il y a un ou plusieurs intermédiaires ».

L'homme a, de tout temps, poussé par diverses motivations (intérêt personnel ; recherche du progrès matériel ou intellectuel, du pouvoir…) cherché à améliorer ses connaissances, dans tous les domaines. Il s'est aussi efforcé, pour les mêmes raisons, à transmettre ces connaissances. Ces motivations sont restées les mêmes, alors que les vecteurs de transmission du savoir ont considérablement varié au fil du temps, allant de l'oral à la dématérialisation, en passant par les procédés matériels (écriture, impression, audio-visuel), la mise en service d'un nouveau procédé ne faisant pas disparaître les procédés précédents. Oral, écrit, audiovisuel, électronique, ces modes de transmission coexistent à l'heure actuelle, et se complètent, chaque usager utilisant, dans la mesure du possible, celui qui lui convient le mieux.

Cette transmission du savoir, tout d'abord limitée à l'individu et à la famille, a rapidement été organisée et codifiée par le groupe (les corps de métiers ; les religions ; les écoles ; les groupes privés ; les communautés villageoises…), avant d'être institutionnalisée par les pouvoirs publics. Comme vient de l'indiquer fort justement dom Thierry Barbeau, la transmission est l'autre nom de la tradition, qui doit aller de main en main, et se développer, de façon dynamique.

La présente communication s'attachera donc à évoquer les quatre grands modes de transmission du savoir à travers les âges -l'oral, l'écrit, l'audiovisuel, l'électronique-, la façon dont ils sont apparus, comment ils ont été utilisés, comment ils ont évolué, comment ils ont coexisté, et quel est leur avenir.

I.- LA TRANSMISSION ORALE

Jusqu'à la fin de l'Antiquité tardive, de nombreux sujets mythologiques, philosophiques, religieux, médicaux, scientifiques ont d'abord été véhiculés oralement, avant d'être fixés par écrit. Certains textes célèbres ont été grandement inspirés de ces traditions, comme l'Iliade et l'Odyssée attribués à Homère, issus du Cycle troyen ; les Vedas (textes indiens) ; les bylines, poèmes héroïques russes, les chansons de geste et romans arthuriens; certains livres de la Bible, la Torah et le Talmud hébraïques.

L'enseignement du philosophe athénien Socrate, au Ve siècle avant notre ère, est uniquement oral. C'est son disciple Platon qui le mettra par écrit dans son *Apologie de Socrate*. De même, l'enseignement des druides celtes était exclusivement oral. C'est l'envahisseur romain qui créa des écoles tenues par des *primus magister*, afin d'inculquer aux enfants âgés de 7 à 12 ans les éléments de la langue et de la culture romaine.

La théorie de l'oralité, initialement formulée par les philologues américains Milman Parry et Albert Lord à propos des épopées d'Homère et appliquée par la suite à d'autres genres de textes, a tenté de préciser les modalités d'élaboration et de transmission d'œuvres appartenant à ces genres. La transmission était facilitée par un système de composition formulaire (Achille aux pieds rapides ; Ulysse aux mille tours), permettant aux aèdes d'improviser leurs vers devant le public sans recours à l'écriture.

La transmission orale a cependant ses limites : Selon Seydou Camara, historien malien des traditions africaines, le texte véhiculé oralement est transformé selon les intérêts de chacun, faisant apparaître à chaque fois de nouvelles variantes. Même lorsque le texte est écrit sous forme de manuscrit, des erreurs s'ajoutent à chaque copie, à tel point qu'on recense « une infinité de variantes » dont seul le « noyau » reste inchangé. Ainsi, même si les récits de fondation font référence à des phénomènes historiques, ils ont toujours une teneur fictive et mythique.

L'historien africaniste Yves Person a étudié les limites temporelles de l'oralité, et fait remarquer ceci : « Une règle assez générale, qui vaut d'ailleurs pour les traditions orales dans leur ensemble, est que les souvenirs remontent seulement jusqu'à la dernière migration. Il semble qu'un élément visuel (tombes, lieux sacrés, sites mémorables) soit presque toujours nécessaire pour maintenir vivante la mémoire. Tout ce qui est antérieur s'efface en l'espace d'une vie d'homme.». Person ajoute que certains peuples d'Afrique peuvent se souvenir d'évènements marquants remontant plusieurs siècles en arrière, mais, qu'avec le temps, les détails sont oubliés ou transformés.

L'apparition des supports écrits, audiovisuels, électroniques, n'a heureusement pas éteint la transmission orale : au sein de la famille ; du groupe d'amis ; du groupe professionnel. L'enseignement reste, en grande partie, oral. L'oral est même revenu en force tout au long du XXe siècle, avec les procédés audio-visuels de conservation des sources verbales.

J'ai toutefois pu constater, par mes travaux de recherches historiques, dans lesquels je m'efforce de combiner mémoire officielle (archives publiques) et mémoire familiale, combien cette dernière peut être imprécise, enjolivant les faits et les états de services, même si, sur certains points, elle s'avère très utile ! Un exemple dans ma propre famille : mon père m'avait toujours indiqué que son grand-père, gendarme à cheval, avait été mobilisé pour la guerre de Crimée qui eut lieu de 1853 à 1856. J'ai eu la chance de retrouver récemment, aux Archives militaires de Vincennes, la fiche signalétique des services de cet arrière grand-père. Il a bien été mobilisé, mais pour le siège de Rome, de 1849-50 ! Comment a-t-on pu passer dans les mémoires, en deux générations seulement, de la campagne de Rome à celle de Crimée ?

II.- L'ÉCRITURE MANUELLE ET MÉCANIQUE

A.- L'ÉCRITURE

L'écriture est un moyen de communication représentant le langage à travers l'inscription de signes sur des supports variés. Elle s'appuie sur les mêmes structures que la parole - vocabulaire, grammaire, sémantique-, mais avec des avantages et des contraintes liées au système de graphies propres à chaque culture.

Dans les sociétés humaines émergentes, le développement de l'écriture est probablement lié à des exigences pragmatiques : l'échange d'informations, la tenue de comptes financiers, la codification des lois, l'enregistrement de documents.

Autour du IVe millénaire avant J-C, la complexité du commerce et de l'administration en Mésopotamie dépasse les capacités de mémorisation des hommes. Dès lors, l'écriture y devient une méthode plus fiable d'enregistrement et de conservation des transactions. Dans l'Égypte ancienne et en Mésoamérique, l'écriture a pu évoluer pour l'élaboration des calendriers et la nécessité politique de consigner les événements historiques.

Ainsi, l'écriture a joué un rôle dans la conservation de l'Histoire, la diffusion de la connaissance et la formation du système juridique.

L'apparition de l'écriture distingue la Préhistoire de l'Histoire, car elle permet de conserver la trace des événements et fait entrer les peuples dans le temps historique. L'écriture marque aussi une avancée dans le langage et le psychisme, car elle fonctionne comme une extension de la mémoire.

La généralisation de l'écriture a eu des effets importants sur les plans culturels et sociaux. Selon l'anthropologue britannique Jack Goody, « l'écriture, surtout l'écriture alphabétique, rendit possible une nouvelle façon d'examiner le discours, grâce à la forme semi-permanente qu'elle donnait au message oral » Il en résulta une extension du champ de l'activité critique, ce qui favorisa la rationalité, l'attitude sceptique et la pensée logique. Les effets ne s'arrêtent pas là :

« Simultanément s'accrut la possibilité d'accumuler des connaissances, en particulier des connaissances abstraites, parce que l'écriture modifiait la nature de la communication en l'étendant au-delà du simple contact personnel et transformait les conditions de stockage de l'information. Ainsi fut rendu accessible, à ceux qui savaient lire, un champ intellectuel plus étendu. Le problème de la mémorisation cessa de dominer la vie intellectuelle ; l'esprit humain put s'appliquer à l'étude d'un texte statique [...], ce qui permit à l'homme de prendre du recul par rapport à sa création et de l'examiner de manière plus abstraite, plus générale, plus rationnelle»

En transformant le matériau sonore du langage en une suite graphique, visuelle, l'écriture mérite d'être considérée comme une technologie dont les outils consistent en une surface soigneusement préparée et un jeu d'instruments pour écrire - plume, calame, stylet, pinceau, clavier- . Le support écrit n'est pas seulement un texte utilisant l'alphabet ; il peut s'exprimer sous d'autres formes de graphisme : le dessin, la peinture, l'architecture, et, de manière générale, ce qui recouvre les arts plastiques. Dans sa thèse de doctorat *Une histoire des mentalités religieuses aux XVIIe et XVIIIe siècles : mille retables de l'ancien diocèse du Mans*, Mme Michèle Ménard a montré comment ces décors sculptés et peints, conçus en application des décisions du concile de Trente, constituaient un mode de transmission de l'éducation religieuses d'un public de fidèles souvent illettrés. La réalisation, par Étienne Bouton, de son plan-relief du Mans à la fin du XVIe siècle, aura permis de fixer, pour notre génération et les générations futures, notre cité à une époque où la photographie n'existait pas. En fin d'après-midi, M. Roger Blaquière montrera comment, dans le domaine de l'art pictural, il existe cette façon de s'approprier le travail de ses prédécesseurs pour s'en nourrir et, parfois, le détourner. À chacun ses maîtres !

Une fois mis sous forme écrite, le discours peut être l'écrit qui entraîne à voir la vie intérieure comme une réalité neutre et impersonnelle. Partant, réactualisé par les lecteurs à l'infini. Dépouillé de sa dimension sonore par la lecture silencieuse, il rend possibles les grandes traditions religieuses introspectives -bouddhisme, judaïsme, christianisme, islam-. Par le jeu de la transcription de sa pensée personnelle, l'écriture a pour effet d'augmenter le champ de conscience.

Nous aurons, au cours de cette journée, deux exemples fort significatifs de l'utilisation du support écrit et de sa supériorité sur l'oral. Lors de la communication suivante, Mme Michèle Lévy nous expliquera comment les moines du Moyen-Âge ont recueilli l'héritage des savoirs de l'Antiquité, permettant ainsi la création, au XVIIIe siècle, de véritables centres d'études et de recherches. En début d'après-midi, Mme Françoise Chaserant montrera comment la découverte, par Jean-François Champollion, en 1799, des principes de l'écriture hiéroglyphique a permis de passer d'une égyptomanie fantaisiste à une science nouvelle, l'égyptologie, et, partant, de comprendre une des plus grandes civilisations de l'Antiquité.

B.- L'IMPRIMERIE

Les effets de l'écriture seront encore multipliés avec la mécanisation de l'écriture par l'imprimerie, marquant « une nouvelle étape vers des schémas encore plus formalisés »

Au Moyen-Âge, les textes étaient peu répandus, en raison du faible nombre de personnes sachant lire. Les livres étaient produits ou reproduits dans les monastères par les moines copistes. Les illustrations étaient réalisées par des moines spécialisés, les enlumineurs.

Les rubricateurs faisaient ressortir, par des couleurs, les *Nomina sacra*, les noms sacrés abrégés.

Dans certains cas, avec l'approbation des monastères, les laïcs pouvaient produire des codex, livres faits de feuilles cousues. À partir du XIVe siècle, le procédé de xylographie permettait de reproduire un texte à de nombreux exemplaires : il consistait à graver un document à l'envers sur du bois, puis l'appliquer, une fois recouvert d'encre, sur du papier.

En 1450, l'Allemand Johannes Gutenberg invente les caractères métalliques mobiles réutilisables et interchangeables, qui, avec la presse à bras (qui lui a été inspiré par un pressoir à vin) et une encre d'impression très forte, va révolutionner la diffusion du savoir. Le premier grand ouvrage sorti des presses de Gutenberg est la Bible imprimée à 120 exemplaires. Endetté, Gutenberg décédera dans la pauvreté, sans réaliser les conséquences fabuleuses de son invention.

Il y aurait eu deux cent millions de livres imprimés pour le XVIe siècle, cinq cent millions au XVIIe siècle et un milliard au XVIIIe siècle. Cette omniprésence de l'imprimé étend et renforce les effets de l'écriture sur la pensée et l'expression, réduisant la place de l'oralité dans l'ensemble de la culture.

La multiplication rapide des livres cesse d'en faire une denrée rare et réservée à une élite : désormais, il est possible à une large fraction de la population de se constituer une bibliothèque privée. La pratique individuelle de la lecture renforce chez chacun la conscience de sa propre intériorité. En permettant à tout individu de se procurer un exemplaire de la Bible et de la lire par lui-même sans une interprétation officielle venant de l'Église, l'imprimerie a encouragé la pratique du libre examen. Elle a permis aux thèses de Luther de se répandre dès 1520, entraînant la Réforme protestante et, par contrecoup, la réorientation des pratiques catholiques. Elle a permis la diffusion des connaissances à un niveau jamais atteint jusqu'alors, produisant la Renaissance, période durant laquelle les élites redécouvrent le savoir de l'Antiquité. Cela entraîne aussi à porter un nouveau regard sur le monde, débouchant sur la révolution scientifique. Enfin, l'imprimerie favorise un idéal d'alphabétisation généralisée qui se traduira par l'expansion de l'enseignement scolaire, donnant naissance à l'école publique.

Sans l'imprimerie, les traductions des Contes des *Mille et Une Nuits*, au début du XVIIIe siècle, par l'orientaliste français Antoine Galland - dont nous entretiendra en fin de matinée Mme Nicole Villeroux -, n'auraient pas connu une diffusion aussi importante, permettant ainsi de faire naître, en Europe, la vague de l'Orientalisme, qu'illustreront notamment Montesquieu et Voltaire.

L'imprimerie donne aussi naissance au roman, qui va devenir, en quelques siècles, le genre littéraire par excellence, et rend possible la diffusion d'informations par la voie de la presse -le mot est révélateur- à parution périodique -quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle-. Tout ceci étant, bien entendu, favorisé par l'émergence de services de distribution des courriers et l'élargissement des modes de transports : routiers, fluviaux, maritimes, ferroviaires, aériens.

III.- LES TÉLÉCOMMUNICATIONS AUDIO-VISUELLES

On entend par télécommunications toute transmission, émission et réception à distance, de signes, signaux, images, sons, renseignements de toute nature par fil électrique, radio-électricité, liaison optique, ou autres systèmes électromagnétiques.

Une liaison de télécommunications comporte trois éléments principaux : un émetteur ; un récepteur ; un média de transmission reliant émetteur et récepteur, pouvant être une ligne de transmission, une fibre optique ou l'espace radioélectrique.

Les moyens simples naturels anciens comme la parole ou les signaux à vue, permettent de communiquer à courte distance. Mais, le besoin de communiquer à plus grande distance dans les sociétés humaines organisées a amené très vite à développer des télécommunications primitives: tambours ; signaux de fumée ; langage sifflé, sonneries de cloches…

Bien que la communication par signaux optiques entre des points hauts soit très ancienne, on doit, à l'ingénieur sarthois Claude Chappe, la création, en 1794, du premier réseau de transmission optique de messages. Ce réseau, nommé « télégraphe », développé sur les grands axes français, resta en service jusqu'en 1848.

Dès lors, les innovations avancèrent à pas de géant :

- 1839, ouverture, en Angleterre, du premier service commercial de télégraphe électrique, selon le code inventé par l'Américain Samuel Morse ;
- 1846, achèvement du premier câble télégraphique transatlantique. Sa longueur était de 4 200 km, et son poids de 7 000 tonnes ;
- 1876, invention du téléphone, dispositif permettant la transmission de la voix à l'aide d'une ligne parcourue par un signal ;
- 1887, premier disque phonographique ;
- 1895 : première diffusion de films cinématographiques, par les frères Auguste et Louis Lumière ;
- 1897, premières émission de télégraphie sans fil ;
- 1926, première retransmission publique de télévision en direct ;
- 1928, premier magnétophone permettant d'enregistrer des sons sur bandes magnétiques.

Les télécommunications modernes permettent de transmettre de l'image, du son et du texte dans le monde entier. Ces moyens techniques sont neutres par rapport à leur contenu, même si les télécommunications sont à l'origine de débats en termes d'uniformisation de la culture, d'identité nationale ou, au contraire, de nouvelles possibilités d'expression, de communication permettant de s'affranchir des frontières et des espaces traditionnels.

L'audiovisuel a pénétré peu à peu l'enseignement, comme soutien pédagogique : Dans les années 1950, le ministère de l'éducation nationale lance des expériences pilotes de « collèges audiovisuels », notamment à Saint-Cloud et Marly-le-roi.

À partir des années 1960, la télévision scolaire apparaît dans les salles de classe, avec des programmes pédagogiques réalisés par le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) pour l'occasion : émissions à thèmes historiques, documentaires de sciences naturelles, etc. Les bibliothèques ouvertes au public, au départ uniquement composées d'ouvrages écrits, se sont enrichies de documents audio-visuels, prenant plus tard l'appellation de médiathèques. Lors d'une intervention télévisée, en avril 1974, l'écrivain André Malraux avait même prédit l'évolution de l'enseignement, le livre se trouvant remplacé par les médias télévisés, les enseignants restant toutefois à la disposition des élèves devant être aidés. Si son intervention n'a pas aidé le candidat à l'élection présidentielle qui l'avait sollicité, Malraux restera comme une sorte de visionnaire des méthodes modernes d'enseignement utilisant l'audiovisuel.

L'audiovisuel a aussi pénétré le monde politique qui a vite compris l'intérêt qu'il pouvait en retirer en termes de communication : de 1933 à 1944, les causeries radiophoniques au coin du feu du président américain Roosevelt ; les interventions radiophoniques des dirigeants italien Mussolini et allemand Hitler ; les interventions radiophoniques (Radio-Londres), puis télévisées du général De Gaulle et les retransmissions de ses conférences de presse.

Le développement des moyens de transmission hertzien, terrestre puis satellitaire, a favorisé le déploiement à grande échelle des médias de masse (radio, télévision...), modifiant ainsi les modes de pensée et les schémas culturels traditionnels. La télévision par satellite dont les paraboles garnissent les immeubles des banlieues européennes, permet aux communautés minoritaires de garder leur lien cultuel et culturel. Cet après-midi, le colonel Bernard Sonneck évoquera à quel point les modes de transmission modernes ont eu des conséquences sur les champs de bataille, notamment en dessaisissant de sa faculté d'initiative le commandement sur le terrain.

Cet après-midi aussi, dans sa communication sur la transmission du cancer, le docteur Claude Bernaille évoquera comment les progrès des connaissances en matière médicale, favorisées par les médias modernes, ont pu faire avancer la recherche, et même si certaines innovations technologiques -les lignes à haute tension- peuvent constituer des facteurs de développement de maladies.

IV.- LE RÉSEAU INTERNET

Enfin, la convergence des réseaux numériques et des infrastructures de télécommunications mondiales permet de se connecter au Web par le biais du réseau Internet, presque en tout point de la surface terrestre. Ce nouveau mode de communication, apparu au début des années 90, dépourvu de centre névralgique, mais composé de millions de réseaux, publics et privés, -on compterait un milliard de sites en ligne et 3 milliards d'internautes-, transforme progressivement les manières d'échanger, de communiquer et de travailler, non seulement dans une société, mais aussi entre sociétés de cultures différentes.

Le développement du réseau internet entraîne un bouleversement sans précédent depuis l'apparition de l'imprimerie. Comme l'ont fait l'écriture, les télécommunications lors de leurs apparitions, Internet augmente la capacité des hommes à travailler ensemble de façon plus efficace et plus étendue. Ce n'est pas une simple révolution technologique, mais un remaniement complet de la manière dont l'humanité appréhende le monde qui l'entoure. "C'est pourquoi la virtualité d'Internet n'est pas celle que l'on croit. Elle ne s'oppose pas au réel, mais à l'actuel. Elle se trouve dans chacune de nos actions. Internet offre de nouvelles potentialités d'action et chacune des virtualités qui est ainsi actualisée, conjointement, change subrepticement le monde que nous vivons", affirme le géographe Boris Beaude. Le philosophe Guillaume Cazeaux remarque, quant à lui, que la libération de la parole, permise par le Web, entraîne un effet inattendu : noyés dans la masse d'informations et de désinformations, les internautes développent des représentations du monde qui les divisent. Comme l'imprimerie avait ébranlé la foi et provoqué la Réforme protestante, en favorisant la diffusion du savoir, l'Internet génère aussi des « schismes » qui peuvent menacer l'unité de nos sociétés. « Les questionnements vertigineux qui se posaient à l'homme de la Renaissance, à Montaigne par exemple, redeviennent ainsi étonnamment les nôtres », estime le philosophe.

La mise à disposition constante d'images et d'idées et leur transmission rapide ont des conséquences sur le développement psychologique, moral et social des personnes, la structure et le fonctionnement des sociétés, les échanges culturels, la perception des valeurs et les convictions religieuses. La planète est devenue un réseau mondial, bourdonnant de transmissions électroniques, une planète « en conversation ». Tout cela n'est pas sans poser des questions éthiques sur le développement de la personne humaine et la chance que peuvent avoir les personnes et les peuples de percevoir une transcendance. L'internet constitue un espace paradoxal : il se détache de la conception spatiale ou matérialiste de l'espace que l'histoire a mise en place. "Internet est un espace qui fait gagner de l'espace-temps. Il se révèle plus efficient que d'autres espaces, dès lors que l'étendue est vaste, que le nombre de réalités considérées est important et que l'interaction n'exige pas de contact matériel", mentionne Boris Beaude.

Internet a bouleversé des rôles et des structures sociales jusqu'alors bien établis. Alors que le géant Google a transformé l'accès à l'information de différentes façons (accessibilité, rapidité et réseautage), les réseaux sociaux sont devenus les principaux moyens de médiation et de relation entre les individus, pour ne nommer que ceux-là. Internet s'est donc immiscé dans l'ordre social pour le remanier. "La capacité d'Internet à créer du contact réticulaire en dépit de la distance territoriale offre aussi une opportunité considérable d'organisation, de production et de coordination".

L'administration française a pris la mesure d'Internet. De plus en plus de services –à commencer par les déclarations fiscales- sont possibles par la voie dématérialisée. Un décret en date du 5 novembre dernier autorise toutes saisines de l'administration par l'usager, par voie électronique.

lnternet constitue un excellent outil pour la recherche de l'information et du savoir, à condition de prendre du recul par rapport à certaines informations, un excellent outil de la distraction : grâce à lui on peut s'amuser, jouer, regarder des films, etc.

lnternet est aussi un excellent moyen de communication : il nous permet de rester en contact avec nos amis et nos contacts du monde entier, de leur parler en temps réel, de partager (grâce aux réseaux sociaux) nos goûts et nos souvenirs, nos expériences, de se faire de nouveaux amis. Grâce au net, le monde est à portée d'un clic.

Internet favorise une nouvelle forme de commerce (le commerce électronique) qui permet d'acheter n'importe quel article dans le monde entier. En plus, il favorise l'accès à de nombreux services (réservations, administrations et banques électroniques, bibliothèques numériques, etc.)

On parle de plus en plus souvent du travail à distance, des formations à distance, des consultations médicales à distance, autant de nouveautés rendues possibles grâce au net.

Internet a vocation à renforcer la liberté d'expression. On a vu le rôle important joué par le net dans les révolutions arabes contre les régimes tyranniques de certains pays.

Mais ne cachons pas les inconvénients que présente Internet !

Internet peut devenir une addiction et empêcher la personne dépendante de développer des relations réelles en l'emprisonnant dans des relations virtuelles.

Internet peut détourner de pratiques saines comme la lecture. S'il est mal utilisé, il peut nuire aux études des élèves. Se développe la possibilité d'acheter des livres virtuels. Plusieurs publications ont créé, à côté de leurs éditions « papier », des éditions électroniques. On peut lire son journal, le matin, au réveil, sans sortir de chez soi.

l'Internet favorise le copier/coller et peut empêcher certaines personnes de faire un effort personnel pour mener un travail de recherche.

Internet trouble le commerce : on trouve sur le Web des albums CD et des films avant leur mise en vente, ce qui provoque des réactions restrictives, voire policières, des grands distributeurs. Les informations vraies ou fausses peuvent circuler en quelques jours, les groupes extrémistes ou criminels peuvent s'organiser sans limitation.

Vous connaissez tous l'anecdote des langues d'Ésope, le célèbre fabuliste grec, une des histoires qui fit mes délices de lycéen. Je ne résiste pas, malgré tout, au plaisir de vous la raconter, en conclusion de cette 4ème partie. Son maître Xanthos lui ayant donné l'ordre d'acheter au marché ce qu'il y aurait de meilleur, Ésope n'acheta que des langues sous prétexte qu'il n'y a rien de meilleur que la langue, lien de la vie civile, clef des sciences, organe de la vérité et de la raison, de la prière..."

"Pour l'embarrasser, Xanthos lui commanda le lendemain d'acheter ce qu'il y a de pire. Le lendemain, Ésope ne se fit servir que des langues, disant que, la pire chose qui

soit au monde c'est la langue, mère de toutes les disputes, source des divisions et des

guerres, organe de l'erreur et de la calomnie, du blasphème et de l'impiété."

Comme l'oral, comme l'imprimerie, comme l'audio-visuel, Internet au XXIe siècle, selon l'emploi que l'on en fait, peut s'avérer, comme les langues d'Ésope, être la meilleure ou la pire des choses.

En conclusion de cette communication, je rappellerai que notre Académie du Maine est née d'une volonté de transmission, d'une tradition dynamique. Lorsque, au soir de sa vie, en 1957, le cardinal-archevêque Georges Grente, a créé, conjointement avec le duc Auguste de Caumont la Force, lui aussi membre de l'Académie française, l'Académie du Maine, il a voulu insuffler dans notre province un esprit académique, celui de favoriser la culture et les travaux littéraires, scientifiques et artistiques. Puissions-nous, à notre tour, faire rayonner et transmettre cet esprit qui nous anime depuis près de soixante ans.

BIBLIOTHÈQUES MONASTIQUES ET TRANSMISSION DES SAVOIRS

Michèle LÉVY

LES BIBLIOTHÈQUES MONASTIQUES AU MOYEN-ÂGE

Les monastères, héritiers de la culture antique

Après la destitution du dernier empereur romain d'Occident en 476 après J-C, que devient l'immense culture héritée des Grecs et des Latins, qui avait atteint un haut degré de raffinement, avec ses nombreuses publications manuscrites, ses bibliothèques privées et publiques riches et bien fournies ? Beaucoup de savants, ainsi que l'Église elle-même, vont prendre le relais et ce sont en particulier les monastères chrétiens nouvellement fondés, qui vont recueillir avec ferveur cet héritage intellectuel.

Latin ou Grec ?

Rappelons que le christianisme primitif s'est développé dans un milieu très hellénisé et romanisé et qu'il est devenu la religion de l'Empire romain au IVe siècle. Les philosophes, les écrivains qui vont avoir une grande influence durant tout le Moyen Âge sont des Romains, issus de l'aristocratie, comme le philosophe Boèce, mort en 520, ou l'écrivain et sénateur romain Cassiodore, mort en 580, qui fonde en Calabre le monastère de Vivarium doté d'une superbe bibliothèque. Pour les moines instruits, la langue latine, langue officielle de l'Église, est une langue maternelle.

Aux VIIIe et IXe siècles, la vie culturelle et intellectuelle en Europe occidentale connaît un essor brillant, appelé Renaissance carolingienne. La Règle bénédictine essaime à travers les monastères européens, elle recommande de consacrer plusieurs heures par jour à l'étude et à la lecture : on a pu calculer que cela représentait « environ quinze cents heures de lecture par an, soit à dix pages par heure, à peu près quinze mille pages. »[1]. Les écoles également, essentiellement monastiques, se développent, dont certaines sont réservées aux femmes. Au IXe siècle, les écrivains classiques, en particulier Cicéron, bénéficient d'une ferveur immense. Virgile devient, avec Cicéron, l'auteur de base des études latines (mais l'on goûte aussi Suétone, Horace, Ovide…).

Mais la culture antique c'est aussi, pour une large part, la culture grecque, qui avait imprégné la culture latine. Différentes abbayes accueillent très tôt des ouvrages écrits en Grec, en particulier l'abbaye royale de Saint-Denis. Cependant la connaissance du Grec reste l'apanage de quelques savants comme, au IXe siècle le très érudit moine Jean Scot Erigène, né en Irlande, qui lisait les auteurs grecs dans le texte. Au XIIe siècle, sept siècles après Boèce, c'est le clerc savant Jacques de Venise qui entreprendra la traduction, du Grec au Latin, des ouvrages d'Aristote.

A l'est du bassin méditerranéen, la connaissance des auteurs grecs est répandue parmi les chrétiens de langue syriaque. La culture grecque, avec son amour du raisonnement juste et de la rationalité, si importantes pour les avancées philosophiques et scientifiques du monde occidental, a été transmise grâce aux traductions de ces chrétiens syriaques cultivés qui pouvaient écrire le Grec, le Latin, l'Arabe ou l'Hébreu. Par ailleurs, les clercs de Byzance, chassés au XVe siècle par les Turcs, vont emporter avec eux ces œuvres vers l'Ouest, en Italie en particulier, où elles seront recopiées et largement diffusées.

Avec les invasions, les guerres…nombre de manuscrits originaux de l'Antiquité ont disparu et si les moines n'avaient pas sauvé l'essentiel de cette culture, en les transcrivant, en les étudiant, ces trésors de la pensée antique auraient été définitivement perdus, et avec eux un certain état d'esprit préservé en Occident : le respect de la sagesse et des études profanes qui peuvent être mises au service des sciences religieuses. Ainsi, la version la plus ancienne connue des *Annales* de Tacite est un manuscrit de l'abbaye de

Corbie du IXe siècle et du Mont Cassin du XIe siècle. Un manuscrit de Mayence du IXe siècle est l'une des deux rares sources connues des textes de Lucrèce. Un autre manuscrit du IXe siècle est notre unique source de connaissance de la *Germanie* de Tacite. Les abbayes de Saint-Denis en France et de Saint-Gall en Suisse ont conservé les deux plus anciens textes connus de Virgile, copiés en capitale du IVe siècle. Et l'on pourrait multiplier les exemples.

Auteurs profanes ou Pères de l'Église ?

Le célèbre film tiré du roman d'Umberto Eco « Le nom de la rose » a popularisé l'image d'un vieux moine médiéval intolérant, à l'affût dans une tour-bibliothèque labyrinthique surchargée de précieux manuscrits. Choqué par le volume II de la *Poétique* d'Aristote, il se transforme en meurtrier. Mais la réalité est tout autre : les moines du Moyen Âge éprouvaient une grande admiration pour les auteurs de l'Antiquité. En témoignent les catalogues des bibliothèques, comme celui de la bibliothèque de Corbie qui conservait des ouvrages latins, presque aussi nombreux que les ouvrages des Pères de l'Église et les textes ecclésiastiques, touchant à tous les aspects de la connaissance humaine : droit, éloquence, histoire, poésie…

Au XIIe siècle, il y eut une véritable floraison intellectuelle, inspirée des auteurs de l'Antiquité : des auteurs de pièces de théâtre comme Plaute ou Térence, qui n'ont rien de chrétien à proprement parler, sont recopiés avec zèle. Les moines transcrivent aussi bien les textes d'un philosophe matérialiste comme Lucrèce que ceux d'un poète comme Ovide. Il y a une véritable liberté intellectuelle dans l'Église, une grande tolérance, et dans les monastères, de grands abbés comme Robert de Torigni (abbé du Mont Saint-Michel de 1154 à 1186, qui enrichit considérablement la bibliothèque du Mont Saint-Michel au point que le monastère était surnommé « La Cité des livres »), peuvent librement procéder à la mise en œuvre de chantiers de copies sur parchemin. Notons que c'est sans doute Robert de Torigni qui a fait venir au Mont Saint-Michel le manuscrit de l'*Histoire Naturelle* de Pine l'Ancien, qui se retrouva en 1696 à l'abbaye Saint-Vincent du Mans.

Certes, comme le parchemin était coûteux et long à préparer, on trouve des manuscrits précieux de l'Antiquité dont les textes ont été grattés pour accueillir d'autres textes : ce sont les palimpsestes. Mais d'une façon générale, les abbayes sont très fières d'agrandir leur bibliothèque avec des ouvrages recopiés de l'Antiquité.

***Armarium* ou bibliothèque ?**

Claustrum sine armario, castrum sine armamentario « un cloître sans réserve de livres, c'est un camp de soldats sans réserve d'armes » : c'est une formule de Godefroy de Sainte-Barbe au XIIe siècle. L'*armarium* évoqué, est l'armoire qui contient les livres, indispensables au moine pour célébrer les offices.

En effet, dans la période du haut Moyen Âge, la bibliothèque n'est pas encore une salle de lecture ou de consultation des livres mais une réserve de dimensions modestes. Le terme de bibliothèque, qui existait à l'époque romaine (*bibliotheca*), n'est même plus usité car il ne correspond plus à une réalité. Les ouvrages, peu nombreux dans les petites abbayes, sont rangés dans un *armarium*, souvent une simple niche creusée dans le mur, parfois fermée de volets (dans l'abbaye de Sylvanès, l'*armarium* mesure 3 m de large sur 2,85m de hauteur, avec une profondeur de 0,75m). Au fur et à mesure que grandit la quantité de livres, on les dispose un peu partout dans le monastère, dans l'église, dans la sacristie, à portée de main des moines qui vont à l'office, parfois enchaînés dans le chœur ou rangés sous un escalier, dans un recoin de couloir. Ainsi dans l'abbaye cistercienne de Meaux, les livres de plus en plus nombreux sont répartis un peu partout, dans des casiers ménagés au-dessus des portes, dans de petites armoires... Au Mans, l'*armarium* de l'abbaye de l'Épau est une simple niche creusée dans le mur du cloître, près de la porte qui ouvre sur l'abbatiale. À partir du XIIIe siècle, à côté du terme d'*armarium*, on trouve le terme de *libraria* (de *liber*, le livre en Latin). Mais c'est au XVIIe siècle que réapparaîtra le mot *bibliotheca* qu'utilisaient les Romains.

*L'*armarium *de l'abbaye de l'Épau*

A partir du XIIIe siècle, de nouvelles bibliothèques se développent, annexées aux grandes universités naissantes, où l'on inventa, semble-t-il, un système original (qui sera à la mode dans tout l'Occident du XIVe au XVIe siècle) pour que les étudiants aient accès aux livres: la bibliothèque enchaînée. Les livres sont posés à plat sur des pupitres, auxquels ils sont enchaînés, devant lesquels on peut s'asseoir pour les consulter « Du XlV^e^ au XVIe siècle, l'emploi des pupitres a conditionné le plan et les dispositions des bibliothèques. Pour éclairer latéralement les pupitres, disposés en rangées, il faut qu'une fenêtre corresponde à chaque travée »[2] Dans les monastères également, « la bibliothèque occupe généralement un long rectangle de 20 à 30 mètres sur 5 à 8, surélevé au-dessus de l'une des galeries du cloître, au premier étage, comme on peut le voir aujourd'hui notamment à l'abbaye de La Chaise-Dieu ou dans les cathédrales de Tours et de Beauvais. » [3]

La bibliothèque enchaînée de Zutphen (Pays-Bas)

Volumen ou _codex_ ?

A la fin de l'Empire romain d'Occident, le livre, sous sa forme actuelle, n'existe pas encore. Jetons un coup d'œil à un petit glossaire :

Le *volumen*: c'est un rouleau, le plus souvent de papyrus à développement horizontal, largement répandu dans l'Antiquité. Entre le IIe et le IVe siècle, il sera progressivement remplacé, jusqu'à la Renaissance (avant l'invention de l'imprimerie sur papier), par des feuillets de papyrus ou de parchemin (souvent en peau de chèvre ou de mouton) pliés à la façon d'un livre, qu'on appelle *codex*.

Le *codex* : dans le monde romain, les tablettes (assemblage de planches de bois recouvertes de cire) étaient très répandues. On y écrivait à l'aide d'un style. De là vint l'idée aux Romains (au cours du IIe siècle avant J.-C.) de confectionner des petits carnets de papyrus ou de parchemin, constitués de plusieurs cahiers de deux feuillets. On avait ainsi un *codex*, ancêtre de nos livres modernes. Mais comme à l'époque c'était un objet de peu de valeur, destiné à prendre des notes rapides, le passage du *volumen* au *codex* s'est effectué difficilement.

Cependant on s'est aperçu que la forme du *codex* introduisait de nouveaux rapports au livre : possibilité de lecture sélective, accession directe à un passage du texte. Les mains du lecteur sont libérées et sans doute aussi …son menton (qui devait aider au bon déroulement du volumen !) car le poète latin Martial, qui jugeait cette pratique assez peu hygiénique, remarque, dans ses *Épigrammes :* « Comme on aime une rose que vous offre la main qui l'a cueillie, ainsi on goûte un exemplaire neuf, que le menton n'a pas encore

sali. » Le lecteur pouvait écrire des annotations et des commentaires sur le *codex* qui restait ouvert à une page sur une table ou un pupitre, il pouvait aussi le décorer, l'embellir, créer des enluminures.

Enluminures

Pour évoquer ce travail exceptionnel de l'enluminure -la première idée qui nous vient l'esprit à l'évocation des livres du Moyen Âge-, je me contenterai de montrer quelques photos provenant du Scriptorial, le musée des manuscrits du Mont Saint-Michel.

Enluminure d'un manuscrit du Mont Saint-Michel

Onciale ou caroline ?

Jusqu'à la fin du VIIIe siècle, les écritures utilisées sont très belles, mais d'emploi malaisé : l'écriture mérovingienne est trop longue à copier, l'onciale et semi-onciale latines trop complexes, difficiles à déchiffrer. La minuscule caroline qui naît à la fin du VIIIe siècle, conçue en Gaule par les scribes de la chancellerie mérovingienne, plus facile à copier, plus lisible et plus simple, se répand dans tous les grands *scriptoria* d'Europe occidentale dès le début du IXe siècle. C'est l'abbaye de Corbie qui, première en France, met en œuvre cette nouvelle graphie.

Au XIIIe siècle, l'écriture caroline perdra momentanément de son importance au profit de l'écriture gothique, mais la Renaissance la remettra à l'honneur et, réadaptée pour les premiers caractères d'imprimerie, elle sera la base de notre moderne écriture.

Alphabet en écriture onciale

Copiste ou correcteur?

De Charlemagne à saint Louis, le monastère de Corbie a entretenu un atelier de copistes qui fonctionna du VIIIe au XIIIe siècle, autour de moines copistes mais aussi de moines bibliothécaires (*armarii*) et de moines chargés de surveiller, relire et corriger les travaux des copistes (erreurs dues à l'inattention ou à une mauvaise connaissance du Latin). Ces moines qui dirigeaient les travaux se contentaient de noter simplement à la fin du manuscrit « Relegi » : j'ai relu. Par contre les copistes étaient plus prolixes. Un manuscrit de Corbie de l'époque carolingienne se termine par cette souscription d'un copiste, assez fréquente : « Ami, toi qui lis, ne mets pas tes doigts pour ne pas effacer l'écriture, car l'homme qui ne sait pas écrire ne soupçonne pas les difficultés du travail des copistes. Le port n'est pas plus doux pour le navigateur que la dernière ligne du manuscrit pour l'écrivain. Trois doigts tiennent le calame mais c'est tout le corps qui travaille… » [4]

On trouve aussi, assez souvent, des formules de malédiction (*anathema sit*) pour celui qui s'aviserait de dérober ou de détruire le précieux manuscrit.

A partir du IXe siècle, en Europe, se constitua un remarquable ensemble de bibliothèques. Exceptionnellement, le monastère de Saint-Gall en Suisse a conservé une bibliothèque formée depuis l'époque carolingienne. La bibliothèque du monastère de Fulda en Allemagne semble avoir été riche de près d'un millier de volumes. Celui de Murbach en Alsace contenait 400 volumes à la fin du IXe siècle, celui de Bobbio en Italie comportait plus de 600 volumes au Xe siècle.

La vitesse à laquelle écrivait un copiste devait être inégale, variant selon son habileté et son expérience. Philippe Wolff, à ce propos, donne deux exemples précis : « Voici un Commentaire de saint Augustin, de 109 feuillets – soit 218 pages – à 20 lignes par page : par une note qui y est apposée, on sait qu'en 823 il fut copié en sept jours, et corrigé le huitième, par un même scribe ; ce qui représente une vitesse assez exceptionnelle de 30 pages par jour. Par contre, un autre manuscrit, de 304 feuillets (608 pages), commencé le 2 juin 819, ne fut achevé que le 12 septembre, ce qui, compte tenu des jours fériés, représente une moyenne de 6 à 7 pages par jour. Pour pouvoir juger précisément, il faudrait savoir le nombre d'heures accordé chaque jour à cet exercice. » [5]

Dès le IXe siècle, des *scriptoria* comme ceux du monastère Saint-Martin de Tours, travaillent activement pour l'extérieur, jouant ainsi le rôle de véritables maisons d'édition, dispersant les œuvres recopiées dans les cours princières, chez les grands personnages, dans les écoles épiscopales et les monastères de toute la chrétienté occidentale.

A partir du XIIIe siècle, il n'y a plus guère de moines copistes, on fait exécuter les livres par des ateliers de copistes séculiers à Paris. En effet, les bibliothèques et les ateliers monastiques ne sont plus les seuls centres de vie intellectuelle.

Un copiste au Moyen Âge

Lecture ou commentaire ?

Plusieurs niveaux de lecture apparaissent, grâce aux citations relevées en marge, aux annotations et aux commentaires. Si le moine devait effectuer une lecture silencieuse, il pouvait annoter simplement. Mais des repérages de citations ou des commentaires peuvent apparaître, signe d'un travail préparatoire de compilation ou de la préparation d'un traité théologique. En outre, il semblerait que, loin d'être de simples compilateurs, les moines pouvaient utiliser à bon escient, avec finesse et dans un but bien précis, les manuscrits qu'ils avaient à leur disposition, pour faire une œuvre originale, et même adapter leurs sources à leur démonstration. Ainsi Hadoard, dans son *Florilège*, reformule certains textes de Cicéron pour les adapter à la pensée chrétienne.

Moines ou moniales ?

Il faudrait plus de temps pour évoquer les monastères de femmes qui possèdent aussi de savantes bibliothèques: certaines abbesses jouissaient d'un pouvoir immense, et les religieuses du Moyen Âge (je cite Régine Pernoud) « sont pour la plupart des femmes extrêmement instruites, qui auraient pu rivaliser de savoir avec les moines les plus lettrés du temps. » [6] Certains couvents de femmes sont des foyers de prière mais aussi de science religieuse et d'érudition, on trouve parmi les religieuses beaucoup de femmes qui ont voulu poursuivre leurs études. On songe à la célèbre et talentueuse Hildegarde de Bingen,

mais aussi à l'abbesse Herrade de Landsberg qui a écrit l' *Hortus deliciarum, Le Jardin de délices*, l'encyclopédie la plus connue du XIIe siècle.

Au XVIe siècle, de nombreux bouleversements se produisent : l'imprimerie a été inventée par Gutenberg au siècle précédent, l'Église perd la prédominance dans la formation des esprits et des bibliothèques. Avec la Réforme, les destructions et pillages touchent profondément surtout l'Angleterre et l'Allemagne, mais beaucoup de collections sont sauvées par une mesure qu'appliquera la Révolution française : « les livres des monastères supprimés furent versés aux villes et constituèrent le noyau des bibliothèques municipales de Nüremberg, de Francfort, de Lübeck, de Hambourg. » [7]

Comment terminer cette première partie sur le Moyen Âge, sans rappeler que dans la bibliothèque de l'abbaye Saint-Vincent du Mans (l'une des plus anciennes d'Europe, fondée au VIe siècle), se retrouva, au début du XVIIIe siècle, un splendide manuscrit médiéval d'un copiste du XIIe siècle, qui avait transcrit, en l'enluminant, l'*Histoire naturelle* du savant latin Pline l'Ancien. Cela nous offre une transition bienvenue pour faire un bond dans le temps, vers les bibliothèques monastiques de l'âge baroque.

LES BIBLIOTHÈQUES MONASTIQUES À L'ÂGE BAROQUE (XVIIe-XVIIIe S.)

Au XVIIIe siècle les bibliothèques monastiques sont devenues de véritables lieux dédiés aux livres ; elles apparaissent majestueuses et immenses, souvent luxueuses dans les grandes abbayes de l'est de l'Europe. Leur décoration spectaculaire est l'œuvre d'artistes confirmés qui évoquent, à travers un monde de symboles peints et sculptés, les bienfaits de la culture et la prééminence de l'Église.

A l'époque des Lumières, une même soif de comprendre et d'expliquer le monde règne hors et à l'intérieur des murs des monastères. Pour ne pas dépasser le temps qui m'est imparti, je prendrai seulement trois exemples significatifs parmi les abbayes européennes qui ont entretenu de grandes bibliothèques, Melk en Autriche, Saint-Germain-des Prés et Saint-Vincent du Mans en France (toutes trois des abbayes bénédictines, ce qui n'est pas étonnant pour un ordre religieux favorisant le travail intellectuel).

L'abbaye de Melk, en Autriche, récemment rénovée, est célèbre pour la grandeur et le faste de son architecture. Umberto Eco dit s'y être retiré pour écrire *Le nom de la rose*. Actuellement sa bibliothèque comporte 1800 manuscrits, le plus ancien, un *Beda Venerabilis* date du début du IXe siècle (l'abbaye Saint-Vincent du Mans possède également un manuscrit de *Bède le Vénérable*, de la même époque) on trouve aussi un ouvrage du Xe ou du XIe siècle, une copie de Virgile. Entre 1140 et 1250, les moines bénédictins de Melk réalisent des copies des commentaires de saint Jérôme et de la Règle de saint Benoît, de l'écriture sainte, ainsi que des recueils de formules et des textes juridiques. Les deux tiers des manuscrits, essentiellement des livres de piété et des sermonnaires, datent du XVe siècle. Au XVe siècle, Melk, qui attirait intellectuels et professeurs de l'université de Vienne était un centre d'étude important : des moines de l'abbaye se rendaient régulièrement à l'université de Vienne. La bibliothèque comporte 750 incunables (ouvrages imprimés avant 1500), 1700 ouvrages du XVIe siècle, 4 500 du XVIIe et 18 000 du XVIIIe siècle. Au total ce sont aujourd'hui 100 000 volumes qui se trouvent dans cette bibliothèque. 16 000 ouvrages sont classés dans la grande salle de la bibliothèque selon le même ordre qu'à l'époque baroque : Bibles au rayon 1, puis ouvrages théologiques (rayons 2 à 7), ouvrages juridiques (rayon 8), puis géographiques et astronomiques (rayon 9), puis historiques (rayons 10 à 15) et enfin les encyclopédies (rayon 16). La bibliothèque conserve encore quelques livres enluminés du début du XVIIIe siècle, à l'apogée de cet art.

La bibliothèque de l'abbaye de Melk, en Autriche

En France, à cette époque, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés était célèbre, non pour le faste particulier de sa bibliothèque, ni même pour l'excellence et le nombre des ouvrages qui la remplissaient, mais surtout pour les travaux éminents qui y ont été entrepris par des moines qui étaient aussi des savants. Je n'en citerai que quelques-uns, parmi les plus connus -ils ont eu parfois l'honneur de donner leur nom à des rues et à des stations de métro à Paris- comme le bénédictin de la congrégation de Saint-Maur dom Jean Mabillon (1632-1707), immense intellectuel célèbre dans toute l'Europe, devenu ami de Colbert et très respecté par le roi qui écrit à son sujet qu'il est « le plus savant et le plus humble religieux de son royaume ». Fondateur de la diplomatique qui pose les règles d'une méthode scientifique pour analyser un document écrit, il est une référence pour les historiens et les chartistes, et son ouvrage *De Re Diplomatica* a été défini plus tard, par l'historien Marc Bloch comme « une grande date en vérité dans l'histoire de l'esprit humain ».

Je citerai aussi dom Bernard de Montfaucon (1655-1741), élève de Mabillon, célèbre historien, grand spécialiste de l'Antiquité, auteur de l'*Antiquité expliquée et représentée en figure* en 19 volumes, fondateur de la paléographie, qui avait appris l'Italien, le Latin, le Grec, l'Hébreu, le Chaldéen, le Syriaque et le Copte. C'est aussi dans cette abbaye de Saint-Germain-des- Prés, la plus brillante du royaume de France, que dom Lobineau a terminé la rédaction de l'*Histoire de Bretagne*, qu'il avait entreprise à l'abbaye Saint-Vincent du Mans. Ce projet avait été initié à Redon par dom Audren, ce même dom Audren qui avait fait venir à Saint-Vincent le manuscrit médiéval de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien.

Au Mans, les travaux d'André Lévy ont mis en lumière le rôle intellectuel important de l'abbaye Saint-Vincent au XVIIIe siècle. Ainsi le projet de la première *Histoire Littéraire de la France*, conçu par dom Audren (les œuvres issues de ses directives sont parmi les plus importantes du siècle des Lumières) lorsqu'il était à l'abbaye Saint-Germain-des Prés, a été mis en œuvre au Mans par dom Rivet et ses amis : cette *Histoire littéraire* très érudite commençait par les œuvres de l'Antiquité et devait se poursuivre jusqu'à l'époque moderne. Mais dom Rivet, qui y voua toute sa vie, n'a pas vu l'achèvement de l'*Histoire Littéraire*. Aujourd'hui, c'est l'Institut de France qui continue le projet par des publications régulières. Soupçonné de sympathie janséniste, dom Rivet n'avait pu aller travailler à Saint-Germain-des-Prés mais il avait obtenu la permission de venir au Mans, dans une abbaye pourvue d'une grande bibliothèque. Un de ses amis, dom Poncet, eut moins de chance et se retrouva en exil, à l'extrémité de la Bretagne à l'abbaye de la Pointe Saint-Mathieu. Un autre sympathisant janséniste, dom Bouquet, fut envoyé en exil à Laon, mais comme il ne pouvait y travailler, faute d'une grande bibliothèque sur place, on l'autorisa à revenir à Paris, au monastère des Blancs-Manteaux, non loin de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Il était en effet impossible, au XVIIIe siècle, d'entreprendre un grand projet intellectuel, sans bénéficier, sur place, d'une bibliothèque fournie. Au début du XVIIIe siècle, la bibliothèque de l'abbaye Saint-Vincent, créée par dom Audren qui lui a donné son élan et son ampleur, comptait 15 000 ouvrages et à la veille de la Révolution française, le bibliothécaire dom de Gennes

l'évaluait à 27 000 livres, un chiffre qui nous semble supérieur à celui de l'abbaye de Melk (plus de 24 000 ouvrages au XVIIIe siècle), réputée pourtant pour être alors l'une de plus riches d'Europe. Les locaux se tenaient au dernier étage de l'abbaye, les rayonnages recouvraient les murs, en se faisant face. Un unique et précieux dessin daté de 1715, représente deux moines de Saint-Vincent en train de travailler (l'un d'eux pourrait être dom Rivet, l'un des auteurs, précisément en 1715, du catalogue de la bibliothèque) au milieu de ces travées de livres, devant lesquelles devaient se trouver des globes terrestres, symboles de l'ouverture des esprits sur le monde après les grandes découvertes du XVIe siècle.

La bibliothèque de l'abbaye Saint-Vincent du Mans

A la veille de la révolution, la bibliothèque de Saint-Vincent s'est ouverte au public : les moines prêtent volontiers leurs ouvrages à leurs amis qui en expriment le souhait. En effet, sous l'influence de grands mécènes généreux, les bibliothèques des particuliers, souvent des nobles, se sont ouvertes au public et les monastères ont volontiers accompagné ce mouvement, que certaines abbayes, au Moyen-Âge, avaient déjà initié (comme la bibliothèque de Saint-Germain, à Paris, dès le XIIIe siècle), en prêtant leurs ouvrages à de simples particuliers représentant une élite cultivée. « Quand la Révolution éclate, écrit Pol Neveux, les collections de l'abbaye de Saint-Rémi à Reims sont presque aussi accessibles à l'élite que peuvent l'être actuellement les séries de nos grands dépôts nationaux. Et il rappelle que si, dans certains monastères, on menaçait d'excommunication les responsables des pertes de livres, dans d'autres on privait de vin le sous-prieur s'il ne veillait à la restitution. » [8]

C'est sur cette note étonnante que je terminerai, après ce rappel trop rapide du courage des moines qui, à des époques troublées, ont littéralement sauvé notre culture, et cette brève évocation du talent des moines érudits qui, au XVIIIe siècle, ont fait progresser les lumières, avec autant de ferveur que leurs prédécesseurs.

***

Notes :

1. Philippe Wolff, *Histoire de la pensée européenne*, tome 1, « L'éveil intellectuel de l'Europe », Le Seuil, coll. Points Histoire, Paris, 1971, p.40.
2. André Masson et Paule Salvan, *Les Bibliothèques*, PUF, coll. « Que sais-je ? » Paris, 1961, p.16.
3. André Masson et Paule Salvan, *op.cit.*, p.16 et 17.
4. Léopold Victor Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, tome 2, ch.XII, « La bibliothèque de Corbie », BnF, 1874, p.121.
5. Philippe Wolff, *op.cit.*, p 44.
6. Régine Pernoud, *Pour en finir avec le Moyen-Age*, édition du Seuil, Paris, 1977.
7. André Masson et Paule Salvan, *op.cit.*, p.21.
8. André Masson et Paule Salvan, *op.cit.*, p.33 et 34.

ANTOINE GALLAND (1646-1715)
Traducteur des *Mille et Une Nuits*

Nicole VILLEROUX

2015 est l'année du tricentenaire de la mort de Louis XIV ; c'est aussi celle d'Antoine Galland dont le nom est associé à la première traduction des *Mille et Une Nuits* en Occident.

Orientaliste, dénicheur de manuscrits orientaux pour les collections royales, antiquaire spécialiste des médailles et inscriptions anciennes, professeur d'arabe au Collège Royal, notre actuel Collège de France, il a transmis à l'Occident qui en fut ébloui, des contes multiséculaires ouvrant à leurs lecteurs les portes d'un Orient merveilleux, source d'inspiration pour les artistes des XVIIIe et XIXe siècles.

*

A l'instar de beaucoup de traducteurs, autrement dit de passeurs, de transmetteurs, l'homme fut éclipsé par l'éclat de son œuvre et ce d'autant plus aisément qu'Antoine Galland fut le contraire d'un courtisan, d'un ambitieux assoiffé d'honneurs et de prébendes.

Antoine Galland est né le 6 avril 1646 à Rollot, en Picardie. Il était le septième et dernier enfant d'une famille pauvre. L'année même de sa naissance, sa famille vint se fixer à Noyon pour y chercher de meilleures conditions de vie. Son père s'y éteignit en 1650 et sa mère dut travailler pour subvenir aux besoins de ses trois enfants survivants.

Très jeune, Antoine va montrer des aptitudes intellectuelles et du goût pour les lettres. En tant que petit neveu d'Antoine Bouchelé, docteur théologal et pénitencier du Chapitre de Noyon, il va être accueilli au Collège de Noyon où il étudia les langues grecque et hébraïque. Nanti d'une bourse du diocèse de Noyon, il part au mois de septembre 1661 pour Paris avec une lettre de recommandation pour le Sous-Principal du Collège Duplessis. Comme il n'avait pas d'argent, il fit le voyage de Noyon à Paris à pied.

Entre 1661 et 1665, il parfait son instruction dans tous les domaines et plus particulièrement se perfectionne en grec et hébreu au Collège Royal et commence à apprendre l'arabe.

Il fait la connaissance de son premier mécène, Monsieur Petitpied, Docteur et Procureur à la Sorbonne auprès de qui il découvre les manuscrits orientaux, travaille au catalogue des livres hébreux de la Bibliothèque et classe le legs des livres de Richelieu à la Sorbonne.

*

En 1670, à vingt quatre ans, l'Orient frappe à sa porte en la personne de Monsieur Ollier de Nointel, ambassadeur de France à Constantinople qui lui demande de l'accompagner pour l'aider dans une mission particulière : recueillir des arguments au sujet de l'Eucharistie, objet d'un différend entre l'Église romaine et l'Église grecque. Antoine Galland découvrit la Sublime Porte et l'Orient avec le titre d' « attaché théologique ». Cette mission liée aux querelles jansénistes lui permit d'acquérir l'usage du grec vulgaire au cours de ses entretiens avec le Patriarche de Constantinople et les métropolites. Il mit également à profit ce séjour pour acquérir les langues turque, arabe et perse.

Il accompagna Monsieur de Nointel, en 1673, dans un voyage à travers « les Echelles » des marchands français au Levant. Rappelons que les Echelles étaient des comptoirs commerciaux établis dans l'Empire Ottoman du XVIe au XIXe siècle. Il arriva ainsi en

1674 à Jérusalem et visita les principaux sites de la Terre Sainte avant de revenir par la Grèce où il put voir le Parthénon avant qu'il ne soit défiguré par le bombardement de 1687.

A son retour en France, en 1675 il fut accueilli dans les milieux littéraires et savants où furent appréciées ses connaissances en numismatique, antiquités et ses récits de voyage. Dans une lettre à l'abbé de La Chambre publiée dans *Le Voyage fait dans le Levant*, il confie qu' « il n'a connu la passion de voyager que pour apprendre et connaître la vérité ».

Grâce à la générosité de quelques amis, il effectua un deuxième voyage en Orient au cours des années 1677-78 dans le but de rapporter des médailles pour le Cabinet du Roi. La Compagnie des Indes Orientales l'engagea en 1679, pour enrichir le Cabinet de Colbert, de médailles antiques et de manuscrits. Il s'embarqua alors avec Monsieur de Guilleragues, le nouvel ambassadeur de France à Constantinople et resta neuf ans au Levant. Il voyagea à travers de nombreuses régions pour remplir sa mission et rendit des comptes scrupuleux des sommes qui lui avaient été confiées.

La Compagnie des Indes Orientales, ruinée, disparut laissant Galland désemparé. Fort heureusement Monsieur de Guilleragues qui l'appréciait, le retint auprès de lui et le logea au Palais de France. Il écrivit alors pour *La Gazette* et *Le Mercure* tout en donnant des leçons de grec moderne à Melle de Guilleragues, future Marquise d'O, dédicataire des *Mille et Une Nuits*.

Monsieur de Guilleragues mourut en 1685 et Antoine Galland, nommé Antiquaire du Roi, put rester à Constantinople, chargé officiellement, en cette qualité de « rechercher médailles, pierres gravées et manuscrits en Orient ». Il fit un périple qui le conduisit en Égypte, à Alexandrie dont il fit une relation et visita la ville de Rosette.

Le 8 juillet 1688, le terrible tremblement de terre qui détruisit la ville de Smyrne, ensevelit Galland et ses collections. Il survécut miraculeusement, coincé sous des décombres dont on le retira vivant mais ayant perdu tous ses biens et le fruit de ses travaux. Il put regagner Paris au mois de décembre suivant.

*

Un de ses amis et grand érudit, Melchissedech Thévenot va lui proposer de traduire des ouvrages du Persan, de l'Arabe et du Turc. Puis, un nouveau mécène, Barthélémy d'Herbelot l'engagea pour achever un gros ouvrage : *La Bibliothèque orientale* qui fut publié en 1697. Cette somme, par l'ampleur des domaines exposés, resta « le seul ouvrage type de référence en Europe jusqu'au début du XIXe siècle ». Antoine Galland qui avait songé à un tel ouvrage, confia ses notes à l'auteur, en rédigea la préface et après la mort de d'Herbelot, il en mena à bien l'impression.

Il entra alors au service de Nicolas Joseph Foucault, intendant de Basse Normandie à Caen. Celui-ci possédait un cabinet de curiosités et de médailles, considéré comme un des plus riches de France après ceux du Roi. Il resta à son service douze ans, à Caen et à Paris, pendant lesquels il entretint une abondante correspondance avec l'Europe savante. Il s'intéressa aux fouilles de Vieux (aux portes de Caen) et à celle d'Alleaume près de Valognes. C'est alors qu'il commença en 1702, la traduction des *Mille et Une Nuits*.

En 1708, Monsieur Foucault dut se séparer d'Antoine Galland qui s'installa dans une modeste chambre de l'auberge au « Cerceau d'Or », dans le quartier de l'Université à Paris.

Nommé professeur et lecteur en langue arabe au Collège Royal en 1709, il composa alors une grammaire arabe et traduisit en latin la sourate des Sept dormants du Coran.

Sa pension n'étant payée que très irrégulièrement, il vécut dans la précarité, partageant malgré tout ses maigres revenus avec plus pauvre que lui.

C'est dans cette auberge qu'il s'éteignit le 17 février 1715 et fut inhumé en l'église Saint-Etienne du Mont.

*

Le 19 octobre 1701, Antoine Galland écrivit à un ami : « J'ai appris par la lettre d'un ami de Halep, résidant à Paris, qu'il a reçu de son pays un livre arabe que je l'avais prié de faire venir ; il est en trois volumes, intitulé les Mille et Une Nuits. C'est un recueil de contes dont on s'entretient en ce pays dans les veillées. Ce sera de quoi me divertir pendant les longues soirées ».

Ce manuscrit en trois volumes date du XIVe siècle. « Les premiers contes furent composés en Perse ; la forme d'emboîtement des contes les uns dans les autres dénonce une influence de l'Inde », précise Jean Gaulmier dans sa Préface à l'édition des *Mille et Une Nuits*, en 1965 dans la collection de Poche Garnier-Flammarion. Cet ensemble fut complété par des contes originaires de Bagdad comme ceux des voyages de Sindbad puis par des récits égyptiens comme l'Histoire de Nourredin Ali.

Dans une lettre du mois d'août 1702, Antoine Galland expliquait à son correspondant, l'esprit de son travail de traduction : « L'original est en arabe et je l'ai mis en bon français, sans m'être attaché servilement aux mots. Tout y est surprenant, merveilleux et rempli de transformation d'hommes en toutes sortes d'animaux par enchantement. Les fées et les génies y ont un grand empire, et il y a une si grande diversité d'événements et d'aventures qu'il n'y a rien de semblable ni même d'approchant dans nos anciens romans ».

Le premier volume de sa traduction parut en 1704 ; il était dédié à « Madame la Marquise d'O, dame du Palais de Madame la Duchesse de Bourgogne, en reconnaissance des bontés infinies que Monsieur de Guilleragues, son père, eut pour lui à Constantinople ». Il indiquait dans la préface qu'il avait reçue de Syrie quatre volumes en prose. Entre 1704 et 1709, il publia huit volumes de contes qui connurent un immense succès à la Cour comme à la ville, auprès des hommes comme auprès des femmes qui, jusque là étaient les lectrices privilégiées de ce genre de littérature.

Le monde cultivé, il est vrai, ressent alors un besoin, une soif de connaissances de l'autre, dans un monde qui s'ouvre de plus en plus, en particulier à la civilisation musulmane et aux mystères de l'Orient connus seulement à travers les récits des voyageurs et des commerçants. Une sensibilité littéraire nouvelle apparaît alors, avide de mystère et de sensibilité. L'Orient des *Mille et Une Nuits* répondait à cette attente.

Ses relations suivies avec la Marquise d'O, avaient permis à Antoine Galland de bien connaître les attentes du public féminin ; *les Mille et Une Nuits* devaient les combler au-delà de ses espérances. Ce qui fut entamé dans un souci de distraction, éclipsa tous les autres travaux savants de leur auteur et il fit part de ses réflexions dans une lettre de 1704 : « les contes qui paraissent sous le titre des Mille et Une Nuits sont assez bien reçus à la Cour de Paris et dans les provinces (...) On n'aurait pas le même empressement pour d'autres ouvrages que j'aurai pu faire imprimer il y a longtemps et qui ne le seront peut être jamais ».

Son travail de traduction et de publication se poursuivit de 1709 à 1713 ; il reçut durant cette période d'autres contes transmis par un maronite d'Alep, Hanna Dyâb qui séjournait alors à Paris où il avait accompagné Paul Lucas, antiquaire, originaire de Rouen, chargé à son tour de la collecte d'antiquités pour le Roi, dans le Levant. Hanna Dyâb aida Antoine Galland à préciser certains termes de sa traduction et surtout lui raconta les contes de la lampe (Aladin) et celui des finesses de Morgiane ou les Quarante Voleurs (Ali Baba). Il

lui raconta ainsi seize contes parmi lesquels Galland en choisit douze pour les publier. Il le renseigna aussi sur quelques populations dont celle des Druzes. Le récit des aventures d'Hanna Dyâb a été publié cette année, chez Actes Sud, sous le titre « d'Alep à Paris, les pérégrinations d'un jeune syrien au temps de Louis XIV ». Galland y figure sous l'appellation du « vieil homme ».

Quatre autres volumes de contes parurent durant cette période, il y en aura douze au total. Les traductions se multiplièrent immédiatement en Europe : Anglais et Allemand en 1712, Italien en 1722, Néerlandais en 1732, Russe en 1763. Galland qui savait toute la valeur documentaire de ces contes se proposa d'instruire ses lecteurs en même temps qu'il les amusait. La société de la fin du long règne de Louis XIV et de Mme de Maintenon, s'ennuyait et découvrit dans les *Mille et Une Nuits*, un monde où l'amour est source de volupté, le bonheur est immédiat et le plaisir sans remord. L'Orient apparaît alors comme une partie du monde fabuleuse où s'épanouissent les délices des sens, le luxe et la volupté qui seront autant de thèmes d'inspiration pour les artistes à venir.

Antoine Galland jouissait à travers l'Europe d'une réputation de savant qui cautionna son travail de traducteur. En traduisant comme il l'a fait ces contes qui faisaient le bonheur des auditeurs des rues de Bagdad, Damas ou Constantinople, faisaient rêver les femmes des harems, il a fait preuve d'un réel talent d'écrivain qui devait faire date. En parfait connaisseur du monde oriental, il put adapter ces contes aux règles du classicisme et en rendre le merveilleux tout en respectant la bienséance. En alliant traduction et adaptation, il a fait œuvre de création.

Il a ouvert, par le truchement d'un texte, un monde à un autre pour les mettre en situation de dialogue (que l'on songe aux *Lettres persanes* de Montesquieu). La transmission est aussi dialogue, échange. Antoine Galland fut un de ces hommes, modeste, effacé, qui ont transmis leur savoir né de contacts prolongés et profonds avec d'autres cultures. Par sa traduction, il a ouvert un monde à un autre, l'Occident à l'Orient, sur un mode plaisant et néanmoins fécond.

Né pauvre et mort dans une situation modeste, il a laissé par testament ses collections à trois légataires : la Bibliothèque, l'Académie et le Roi.

Sources :

- Janine Miquel-Ravenel, *Antoine Galland, inventeur des Mille et Une Nuits*, Ed.Geuthner, Paris, 2009.
- Edward W.Said, *L'Orientalisme*, Ed.le Seuil, coll. Points-Essais, 2005.
- Jean Gaulmier, Préface à l'édition de poche des *Mille et Une Nuits*, Ed.Garnier-Flammarion, 1965.
- Hanna Dyâb, *D'Alep à Paris-Les pérégrinations d'un jeune syrien à Paris au temps de Louis XIV*, Ed.Actes Sud, coll. La Bibliothèque arabe, 2015.
- Aboubakr Chraïbi, *Les Mille et Une Nuits en partage*, Ed.Actes Sud, 2004.

L'ÉCRITURE DANS LA TRANSMISSION DES CIVILISATIONS : L'exemple du déchiffrement des hiéroglyphes

Résumé de l'intervention de Françoise CHASERANT

Que l'écriture soit un vecteur essentiel dans la connaissance des civilisations antiques apparaît comme une évidence. Cependant certaines écritures échappent encore à nos recherches et les civilisations en sont bien connues, ainsi celle des Étrusques, pour ne citer qu'une civilisation proche dans l'espace et le temps. Dans une civilisation comme la civilisation pharaonique où l'image joue un rôle fondamental, où l'écriture avec son grouillement de signes imagés a frappé tous ceux qui se sont intéressés à cette fascinante civilisation, le déchiffrement de l'écriture hiéroglyphique par Champollion n'a pas éteint les interprétations les plus débridées qui remontent aux premiers siècles de notre ère. Pourtant, l'élucidation par Champollion en 1822 de cette écriture si complexe, l'étude des textes qui explicitent et précisent les scènes représentées, ont permis de passer d'une Égypte de fantaisie à une science nouvelle : l'égyptologie, et de comprendre une civilisation très lointaine et cohérente.

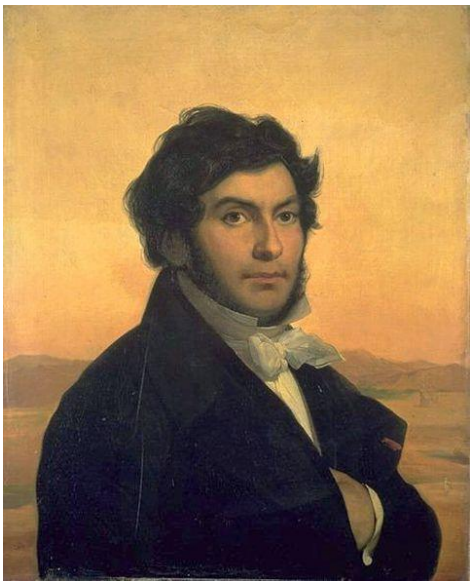

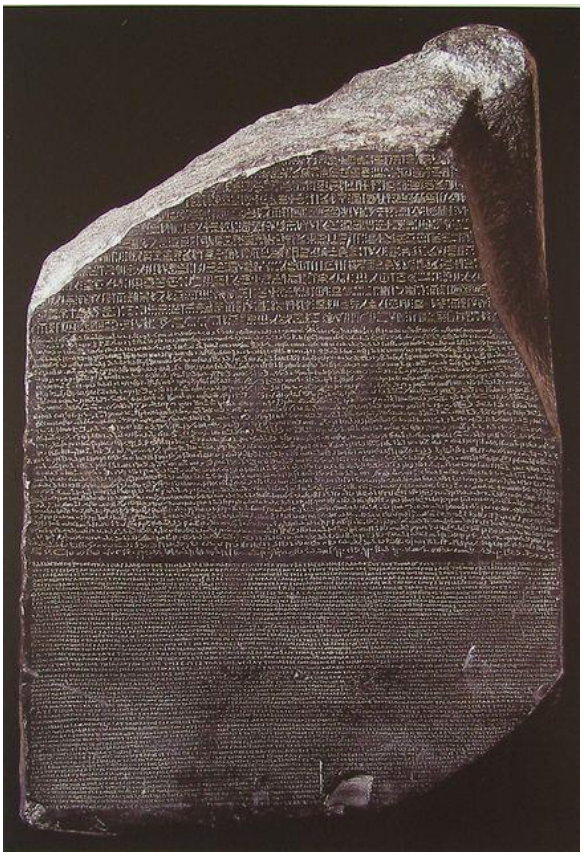

La disparition de la compréhension de l'écriture hiéroglyphique a été assez rapide : en 391, l'empereur Théodose ordonne la suppression de tous les cultes païens dans l'empire romain et fait détruire le temple de Sérapis à Memphis et brûler tous les manuscrits de sa bibliothèque. Ainsi disparaît un des manuscrits fondamentaux pour l'Égypte : l'*Aegyptica* de Manethon, une histoire de l'Égypte commandée par Ptolémée II Philadelphe. La fermeture du temple de Philae en 536 par Justinien, la disparition des prêtres, mettent un terme à cette connaissance des systèmes d'écriture et d'images. La transmission de cette civilisation passe alors par les auteurs grecs et romains mais ceux-ci analysent ce qu'ils voient à la lumière de leur propre histoire et de leur propre savoir. La

vision transmise par Rome est une vision tronquée, partielle ou même recréée. Elle nourrira l'imaginaire des visiteurs et particulièrement des artistes qui iront à Rome : ils y verront les monuments transportés dans la capitale (d'autres iront à Byzance) mais en dehors des obélisques, ce sont essentiellement des œuvres de Basse Époque et de l'époque ptolémaïque, donc déjà des œuvres d'époques tardives très différentes de l'art traditionnel égyptien qui restera longtemps mal compris car trop éloigné de nos canons gréco-romains.

Ce sont les humanistes de la Renaissance italienne qui vont remettre l'Égypte à la mode : pour le Moyen-Âge, elle n'est qu'une étape de pèlerinage vers la Terre Sainte. D'abord à partir de textes de Platon, et surtout avec la découverte en 1419 d'un manuscrit dans l'île d'Andros : *Hieroglyphica* d'un certain Horapollon, un grec égyptianisé comme l'indique son nom Horus-Apollon, vivant au Ve siècle. Rapporté à Florence le manuscrit est traduit en latin et imprimé à Venise en 1505.

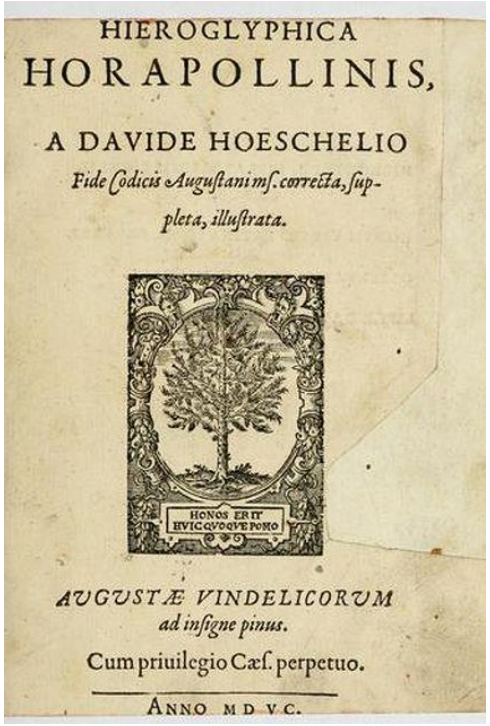
HIEROGLYPHICA
HORAPOLLINIS,
A DAVIDE HOESCHELIO
Fide Codicis Augustani ms. correcta, supplete, illustrata.
HONOS ERIT HVIC QVOQVE POMO
AVGVSTÆ VINDELICORVM
ad insigne pinus.
Cum priuilegio Cæs. perpetuo.
ANNO MDVC.

Son texte témoigne d'une certaine connaissance des hiéroglyphes mais l'interprétation allégorique qu'il en propose est totalement erronée. Cette idée du symbolisme mystique de l'écriture égyptienne s'impose d'autant mieux que l'humaniste Marcile Ficin traduit un ensemble de textes grecs *Les Traités Hermétiques* qui eurent un succès considérable (25 éditions entre 1471 et 1641). Aussi comme l'écrira Mircea Eliade : « Les idéogrammes égyptiens apparaissent aux intellectuels de la Renaissance comme des signes divins comme la trace miraculeuse d'une écriture sacrée ».

Une vague pour une Égypte imaginaire, porteuse de toute la sagesse antique, commence, elle n'est pas prête de s'éteindre. Elle va bientôt se nourrir à plusieurs sources : le récit et les dessins, voire les objets rapportés par les voyageurs, toute une littérature ésotérique, avec bientôt pour corollaire l'utilisation de motifs égyptisants dans la Franc-Maçonnerie naissante, ou par exemple dans la *Flûte enchantée* de Mozart.

Soucieux de dépasser cette vision fantaisiste, les savants du XVIIIe siècle vont tenter de déchiffrer les textes mais s'appuyant sur le traité d'Horapollon ils ne dépassent guère la vision traditionnelle d'une écriture allégorique. Des pistes pourtant pleines de promesse s'ouvrent peu à peu : l'écriture et la langue copte sont issues de l'ancien égyptien, les « cartouches » contiennent les noms des rois, les Égyptiens négligent l'écriture de certaines voyelles.

L'Expédition de Bonaparte en Égypte et la monumentale *Description de l'Égypte* vont apporter un corpus de textes très importants, textes transcrits avec soin par des savants qui n'y comprenaient rien. Et surtout la découverte décisive en juillet 1799 de la célèbre Pierre de Rosette qui porte des textes en trois écritures différentes dont le Grec. Les hellénistes s'empressent de traduire ce dernier qui se termine par ces mots « Qu'on écrive ce décret sur une stèle en pierre dure en caractères sacrés, enchoriaux et grecs » : les savants en concluent que l'on est en présence d'un même texte (ce qui n'est pas tout à fait juste) traduit dans deux des écritures des anciens Égyptiens. Le décret est ordonné par Ptolémée V Épiphane et daté du 27 mars 196 avant Jésus Christ. Le texte hiéroglyphique

est malheureusement fragmentaire mais on dispose enfin d'une base solide pour travailler.

Il faut se souvenir qu'à l'époque des souverains lagides, au IIe siècle avant notre ère, l'écriture hiéroglyphique est une survivance, elle est écrite seulement par une classe sacerdotale cultivée. L'écriture appelée enchoriale (ou quelquefois syriaque) est ce que l'on appelle aujourd'hui le « démotique », mot qui recouvre aussi bien une langue vivante parlée par les Égyptiens des derniers siècles que l'écriture cursive de cette langue. Cette écriture démotique est issue mais différente du « hiératique », la vieille cursive égyptienne que l'on trouve sur les papyrus de l'époque pharaonique. Tout texte en hiéroglyphique peut s'écrire mot à mot en hiératique et vice-versa, ce qui n'est pas le cas pour l'écriture démotique qui contient des mots issus du grec.

Les savants vont tous commencer à travailler sur le texte démotique car il est complet. Sans revenir sur la manière dont l'anglais Thomas Yong et Jean-François Champollion vont peu à peu avancer pour proposer une compréhension de l'écriture égyptienne, rappelons-nous seulement que Champollion s'appuie sur sa parfaite connaissance du copte, sur sa capacité d'extrapolation et de synthèse et bientôt sa certitude que l'écriture hiéroglyphique ne transcrit pas tous les sons et qu'il existe, comme pour nous en Français, des homophones. Le 22 septembre 1822 il lit à l'Institut sa célèbre « Lettre à Monsieur Dacier » où il explique la plus grande partie de ce qu'il a compris, et non la totalité. C'est seulement lorsqu'il publiera en 1824 son *Précis du système hiéroglyphique* qu'il expliquera le fonctionnement précis de ce système : « L'écriture hiéroglyphique est un système complexe, une écriture à la fois figurative, symbolique et phonétique dans un même texte, dans une même phrase, dans un même mot ».

L'écriture égyptienne combine en effet d'une manière très souple les idéogrammes, les phonogrammes et les déterminatifs (qui s'écrivent mais ne se lisent pas). Un même signe peut être utilisé d'une façon ou d'une autre. Exemple : l'image d'un œil de profil peut être utilisée comme un idéogramme, il exprime alors le mot « œil », comme un phonogramme pour le son « ir » ou comme un déterminatif de tout ce qui concerne la vue. En 1828, lorsque Champollion se rendra pour près de 18 mois en Égypte il confrontera sa découverte avec les textes écrits sur les murs des temples et des tombeaux et pourra en affirmer la justesse.

Le déchiffrement de l'écriture des anciens Égyptiens marque le point de départ de l'égyptologie et de l'étude scientifique de cette civilisation très ancienne dont on a un peu tendance à oublier qu'elle avait beaucoup intéressé les Grecs.

Curieusement la naissance de l'égyptologie n'a pas mis un terme à l'égyptomanie qui s'est développée dès la Renaissance, a connu une recrudescence particulièrement au retour d'Égypte des savants partis avec Bonaparte mais qui réapparaît durant tout le XIXe et le XXe siècle lors de chaque découverte archéologique importante.

TRANSMISSION DES CANCERS

Par Claude BERNAILLE

Fréquent et grave, le cancer nous intéresse car il peut nous atteindre tous. Personne n'est épargné.

Différents moyens de transmission de cette maladie sont évoqués régulièrement par les médias.

Le cancer est-il héréditaire ? Contagieux ? Quel est le rôle de l'environnement et de la pollution ? L'alimentation peut-elle être vectrice de la maladie ? Les médicaments peuvent-ils transmettre le cancer ? Qu'en est-il des rayonnements électromagnétiques ? Est-il dangereux d'habiter sous une ligne à haute tension ? Et la radioactivité : - l'exemple de Tchernobyl en 1986 et du volcan islandais Eyjafjöll en 2010 -, la transmission peut-elle se faire par les nuages porteurs de corpuscules radioactifs ?

Rappelons par un exemple ce que l'on entend par la transmission sans la confondre avec la cause. Un exemple bien connu de vous tous est celui du tabac. Le tabac est une plante naturelle dont les feuilles contiennent des substances chimiques comme les hydrocarbures et les goudrons, agents prouvés de cancer. Le tabac soumis au feu d'une allumette se transforme en fumée. C'est cette fumée qui, inspirée, va atteindre la muqueuse bronchique et la mettre en contact avec ces substances cancérigènes. Si le fumeur reste dans une pièce fermée, la fumée qu'il rejette va envahir la pièce et contaminer les personnes qui s'y trouvent présentes. Un non-fumeur peut donc être atteint d'un cancer bronchique ou de la vessie après un certain temps d'exposition. Les causes sont donc les substances cancérigènes du tabac et la transmission est donc aérienne par la fumée. D'où le conseil de fumer dehors ce qui permet de diluer le produit toxique et ne pas être responsable d'une mort éventuelle par un cancer bronchique ou de la vessie, ainsi un homme fumeur peut contaminer son épouse qui ne fume pas et vice versa une femme qui fume peut contaminer son mari non-fumeur.

Étudier la transmission des cancers est donc important pour diminuer la fréquence de cette maladie. Nous envisagerons quelques-uns de ces mécanismes.

1. LE CANCER EST-IL HÉRÉDITAIRE ?

a) Ce problème est souvent évoqué. Faisons un très court rappel. Toute cellule humaine possède un noyau : à l'intérieur de celui-ci on a pu caractériser après coloration, des chromosomes sous forme de bâtonnets qui contiennent des gènes avec leur acide désoxynucléique (A.D.N.) à un emplacement particulier. Pour les humains, chaque chromosome est en double exemplaire donc chaque gène (un du père, un de la mère). En permettant le mélange des gènes, la reproduction sexuée est source de biodiversité. Il existe donc une matérialisation des gènes. Les gènes sont les supports de l'hérédité (un exemple simple de transmission héréditaire est celui de la couleur des yeux). Si l'on dit que le cancer est une maladie génétique, c'est qu'avant tout, il résulte toujours d'une atteinte de gènes, ceux-ci étant responsables du fonctionnement de la cellule peuvent s'altérer. Les cellules échappent alors au contrôle de l'organisme et prolifèrent d'une façon anarchique c'est à dire deviennent cancéreuses.

b) Cette prédisposition héréditaire ne semble pas habituelle, mais elle existe. Donnons quelques exemples. Elle peut être prouvée dans certains cas exceptionnels de tumeurs malignes du sein et des ovaires et d'autres formes très rares de cancers. La génétique du cancer a pu démontrer qu'il existait chez la femme des gènes de prédisposition au cancer du sein et de l'ovaire. Parmi les 30 000 gènes connus qui constituent notre patrimoine

génétique, deux gènes importants ont été identifiés il y a une vingtaine d'années. On les a appelés gènes BRCa 1 et BRCa 2. En cas de suspicions par l'interrogatoire de la patiente et de confirmation (consultation d'oncogénétique), ils imposent un suivi particulier chez la femme jeune chez laquelle on a découvert le risque. Ces cas sont rares et ne représentent qu'environ 2 % des cas de cancer du sein chez la femme.

Un autre exemple est celui des adénomes colorectaux, improprement appelés aussi polypose colique familiale. Ils peuvent constituer une prédisposition génétique et développer un cancer recto colique.

D'autres maladies dites orphelines (c'est-à-dire rares et mal connues) comme le rétinoblastome ou cancer de la rétine peuvent aussi se transmettre héréditairement, mais il s'agit d'une maladie très rare : un enfant de moins de 5 ans pour 15 000 à 20 000 personnes. Cette maladie est transmise par le gène RB1 situé sur le chromosome 13.

2. TRANSMISSION SEXUELLE.

a) Pour le cancer du col de l'utérus c'est un virus, le papilloma virus, qui est la cause de la papillomatose et sa transmission est le plus souvent sexuelle.

La papillomatose est sexuellement transmissible. Dans plus de 80 % des cancers du col de l'utérus on retrouve une notion de papillomavirus. Par contre le risque de cancer du col chez les femmes non infectées est quasi nul. Il s'agit donc d'un virus que l'on dit oncogène. Les risques augmentent avec le nombre de partenaires. Les données récentes sur ce type de virus ont amené à la prescription d'une vaccination (Gardasil ou Cervarix) non obligatoire chez les adolescentes dès l'âge de 11-14 ans. Mais elle soulève des problèmes car on manque de recul pour juger de sa réelle efficacité. Par ailleurs, comme pour beaucoup d'autres vaccins, on a évoqué un risque de sclérose en plaque ou d'autres affections neurologiques mais toutes les études semblent éliminer pour le moment cette hypothèse.

b) Le virus du S.I.D.A. (syndrome immunodéficitaire acquis), indirectement en diminuant l'immunité du malade, peut être facteur, dans certains cas, d'une évolution vers un lymphome (tumeur maligne du système lymphoïde). Il a pu aussi être transmis par voie transfusionnelle. Cette transmission du S.I.D.A. a imposé une sélection des donneurs de sang.

c) A ce propos, rappelons que l'hépatite C pouvant se traduire par un ictère et une évolution vers une cirrhose, facteur d'hépatome (tumeur maligne du foie), est la plus fréquente des hépatites post-transfusionnelles. Pour éviter toute transmission par voie sanguine, il est possible de rechercher la présence du virus de l'hépatite C chez un donneur de sang, ce qui est fait de façon quasi systématique depuis plusieurs années.

3. LA TRANSMISSION MÉDICAMENTEUSE.

Citons simplement le distilbène qui est une hormone féminine de synthèse, qui a été prescrit chez les femmes ayant eu un antécédent d'avortement spontané en début de grossesse. Cette hormone féminine, introduite en France en 1946, est responsable entre autres de cancer du vagin chez leurs filles, cancer qui survient souvent vers l'âge de 15 à 25 ans. Son usage chez la femme a été proscrit depuis 1977. Par contre son unique indication reste le traitement du cancer de la prostate avec métastases osseuses chez l'homme, où il a montré parfois une remarquable efficacité. L'exemple le mieux connu reste celui d'un de nos anciens Présidents de la République qui a survécu plus de 10 ans après la détection scintigraphique de métastases osseuses multiples.

4. TRANSMISSION ENVIRONNEMENTALE.

a) L'alimentation et les additifs alimentaires (substances ajoutées pour l'améliorer ou la conserver) sont soumis à controverses. Des controverses existent également à propos de l'utilisation du barbecue. À très haute température, le barbecue provoque la formation de substances cancérigènes. En prenant un minimum de précautions, la cuisson au barbecue ne nuit pas à la santé, c'est la conclusion de l'Agence Française de la Sécurité alimentaire. Les hydrocarbures sont inexistants si la viande est maintenue à 10 cm des braises donc ne pas trop la cuire. On conseille aussi de faire mariner la viande avant de la cuire. L'avantage pour la santé est que le barbecue limite le recours aux matières grasses. Il y a nécessité de nettoyer la grille. Se rappeler que brûler 2 kilos de charbon de bois libère en dioxines l'équivalent de 12 000 cigarettes et qu'il ne faut jamais faire cette action dans un local fermé pour éviter l'intoxication par le monoxyde de carbone. Tout est dans la modération.

b) Les aliments bios et O.G.M. sont sains lorsque les conditions de stockage sont impeccables. Sinon, on note une augmentation d'un cancérigène, la mycotoxine élaborée par des champignons microscopiques tels que les moisissures avec un rôle encore mal connu chez l'homme. Les mycotoxines liées à l'ergot de seigle sont responsables de cancer du foie. (À Pont Saint Esprit en 2007 : histoire de l'intoxication de 1951. Rapport de l'Institut du cancer de Lyon). Elles sont élaborées par certaines moisissures de champignon (Aflatoxine : aspergillus flavus). En principe, il y a un bon contrôle de l'alimentation en France.

Hélicobacter pilori, une bactérie présente dans l'alimentation salée ou fumée, a été incriminé dans la survenue de cancers gastriques. L'apparition des réfrigérateurs se substituant à ce mode de conservation a fait régresser en Europe la fréquence de ce cancer. L'agence de l'O.M.S. a classé la viande transformée dans la catégorie des agents cancérigènes pour l'homme.

Près de 1 000 produits sont classés probablement cancérigènes par l'O.M.S. Au total, vivre sur terre est cancérogène. Comme toujours, le problème est celui de la quantité et de l'obésité résultant d'une surconsommation alimentaire.

5. TRANSMISSION PHYSIQUE.

On sait que le bronzage de la peau exposée de façon prolongée peut être à l'origine de cancer, comme les cabines de bronzage ou les brûlures. Il en est de même pour les rayonnements ultra-violets et les rayonnements ionisants, c'est-à-dire après utilisation des rayons X comme cela a pu être pratiqué pour certaines affections bénignes il y a quelques dizaines d'années.

Très simplement plus l'énergie d'un photon est forte, plus il est pénétrant dans l'organisme et plus il est dangereux.

Pour les lignes à haute tension, il y aurait pour certains une augmentation des cancers et surtout des leucémies pour les personnes habitant près des lignes à haute tension qui transmettraient des ondes électromagnétiques. Fleur Pellerin, notre Ministre de l'économie numérique récemment s'est voulue rassurante comme la plupart des scientifiques. Il n'est pas dangereux d'habiter près d'une ligne à haute tension (champs électromagnétiques de 50 à 60 mégahertz, énergie à basse fréquence). C'est-à-dire que l'énergie n'est pas suffisante pour endommager les chromosomes. Donc ces ondes ne peuvent pas déclencher la première étape de l'évolution d'une cellule normale vers une cellule cancéreuse. Les expériences chez l'animal et les enquêtes épidémiologiques le prouvent. Bref, il faudrait supprimer les transmissions par la radio, la télévision, ne pas téléphoner avec un portable. Au total revenir un siècle en arrière.

Rappelons un article ancien du *Canard enchaîné* à propos d'installation par l'entreprise Bouygues de lignes à haute tension en Bretagne, dangereuse pour les habitants à son voisinage. A l'entreprise Bouygues qui faisait remarquer que le courant n'était pas encore branché, *Le Canard enchaîné* répondit : « mais qu'est-ce-que cela va être lorsque le courant passera ! »

6. CITONS D'AUTRES MODES DE TRANSMISSION.

a) La transmission de cancer lors des greffes d'organes est arrivée, bien que rarement. Le nombre de greffes d'organes en France pour l'année 2013 est de 5 115 dont 414 à partir de donneurs vivants, surtout reins, foie, cœur. (Le reste concerne les prélèvements immédiatement après la mort). La liste d'attente reste toujours importante. Mais le risque de transmission via le donneur ne peut être nul. Il est arrivé, quoique rarement, qu'un organe provenant d'une personne atteinte provoque un cancer chez le receveur, c'est que ce dernier, pour que la greffe prenne, utilise des médicaments qui affaiblissent son système immunitaire. Or cet affaiblissement des défenses immunitaires empêche la destruction de l'organe greffé, mais d'un autre côté, il favorise la survie des cellules provenant du donneur donc de l'efficacité de la greffe. Au total ce risque ne peut être pris en compte que dans des cas exceptionnels.

b) Le cancer est-il lié à la pollution atmosphérique ? Oui mais de façon moins importante souvent qu'on ne le dit. Il est aussi fonction de la durée de cette pollution. Elle est liée à l'utilisation du diésel, à l'activité industrielle et agricole. Le rôle des pesticides a été discuté.

c) Les fours à micro-ondes baissent la consommation d'énergie de 50 % à 75 % par rapport au gaz ou à l'électricité. Il s'agit de rayonnements faiblement énergétiques. Réfléchis par le métal, ils traversent verre, papier et plastiques. Aucun risque de transmission du cancer n'a pu être décelé.

7. TRANSMISSION AÉRIENNE DE PARTICULES RADIOACTIVES.

A ce propos il serait temps de traiter de façon homogène radioactivité naturelle et celle liée à l'activité humaine. Citons deux exemples : celui bien connu de la centrale nucléaire de Tchernobyl et celui du volcan Islandais Eyjafjöll.

Le 26 avril 1986 à 13 heures, explosion du réacteur RBMK de la centrale de Tchernobyl. Le soir même, le professeur Pierre Pellerin, directeur du S.C.P.R.I., fait équiper des avions d'Air France de filtres pour analyse de cette contamination. Il dénonce à l'avance le catastrophisme des médias, tient des propos rassurants et veut éviter la panique…il n'y aura pas de mesures préventives d'iode pour bloquer la thyroïde. Sur le plan pratique, il n'était pas possible de se procurer des capsules d'iode. Au total il n'y aura pas augmentation du nombre de cancers prouvé en France.

Comment s'est faite la transmission de particules radioactives cancérigènes ? Par les nuages. Mais le temps d'atteindre la France demandait plusieurs jours et la radioactivité se diluait dans l'air. Elle n'a donc inquiété que les régions proches de l'Ukraine et de la Biélorussie donc la ville de Kiev où l'on a constaté des années plus tard une augmentation des cancers de la thyroïde notamment.

6. CAS DIVERS DE TRANSMISSION.

a) AUTRES VIRUS CANCÉRIGÈNES. Le virus de l'hépatite B et C qui peuvent être à l'origine de cirrhose évoluant vers une tumeur maligne du foie : hépatome malin. [Une hépatite virale est une inflammation du foie causée par des substances toxiques ou

par des virus dans la majorité des cas]. À ce jour 5 virus ont été identifiés. Ceux-ci diffèrent par leur mode de transmission : féco-orale (A et E), parentérale (par une voie autre que la voie digestive, pour la B et C) et leur agressivité.

b) L'hépatite B est une infection virale qui se transmet par contact avec le sang ou d'autres fluides corporels provenant d'une personne infectée (salive, relations sexuelles).

Les vaccins sont sûrs et efficaces. L'incubation de la maladie est de l'ordre de 2 mois, l'évolution vers une hépatite chronique chez l'adulte se produit dans 5% des cas. On recherche l'hépatite B dans tous les dons de sang. Le vaccin est la clé de la prévention (à partir de 1982), donc de risque d'hépatome malin.

Les mythes : les anti-sudorifiques, les désodorisants, les soutiens gorge, une blessure physique et un cancer du sein, les sacs plastiques, sucre et cancer, tampons hygiéniques et cancer, rien ne permet de dire qu'ils interviennent dans la transmission des cancers.

Rappelons les sujets d'actualité : les ondes radioélectriques ou ondes hertziennes.

Pour les antennes-relais et les téléphones mobiles (émetteurs-récepteurs de signaux radioélectriques), pour les communications mobiles qui convertissent des signaux radioélectriques en ondes électromagnétiques et réciproquement, les seuils sont inférieurs à un volt par mètre alors que le seuil maximal autorisé est de 41 volts par mètre. Pour le portable, il n'y a aucune preuve de sa nocivité. Pour l'O.M.S. et toutes les autorités sanitaires, les antennes relais ne présentent pas de danger de santé pour les riverains. Les quelque 40 000 cabines téléphoniques, en moyenne utilisées une minute par jour, devraient être mises à la retraite d'ici la fin 2017. En contrepartie, elles devraient être couvertes par le réseau mobile, prévoit la loi Macron. L'Académie de médecine déclare qu'il y a une absence de risques associée aux antennes relais sur les toits. Le niveau d'exposition aux radiofréquences qu'elles occasionnent est beaucoup plus faible que celui du téléphone mobile. Au total, une exposition à un volt par mètre pendant 24 heures donne la même exposition de la tête que le téléphone avec un portable pendant 30 secondes.

Pour certains : maux de tête, troubles de la mémoire, fatigue, imputés aux antennes relais, sont les mêmes désagréments que ceux reprochés au paracétamol, (Efferalgan) en prenant 6 comprimés par jour.

Si vous suivez tous les conseils des médias, vous ne mourrez pas de cancer, mais de faim, célibataire, sans enfant, dans l'ombre, isolé et surtout sans bon sens.

QUE CONCLURE DE CET APERÇU SUR LA TRANSMISSION DES CANCERS ?
SE MÉFIER DES MÉDIAS ET NE PAS CÉDER A LA PEUR.

LES TRANSMISSIONS DU CHAMP DE BATAILLE

Bernard SONNECK

Lorsque la liaison télégraphique fut enfin établie entre Paris et le quartier général du corps expéditionnaire de Crimée, en avril 1855, le général Pélissier, qui commandait en chef, ne cessa de se plaindre des interventions de l'Empereur dans la conduite des opérations et il finit, dit-on, par empocher sans les lire les dépêches qu'il recevait de Paris. Illustration de la grande réticence longtemps manifestée par les chefs militaires devant l'intrusion des nouveaux moyens de transmissions, considérée comme une entrave à leur initiative et à l'exercice du commandement. Réticence qui se manifestera encore lors d'expérimentations menées en 1863, où les généraux commandants de division marqueront leur franche opposition à ce que des lignes télégraphiques soient poussées jusqu'à leurs PC : pas question d'avoir un fil à la patte !

On se plaît à imaginer ce que pourrait être leur réaction si ces mêmes généraux découvraient les moyens déployés de nos jours sur un théâtre d'opérations ! Le développement fulgurant des techniques, en particulier celles liées à la numérisation de l'information, met aujourd'hui les outils les plus performants à la disposition du commandement.

Des transmissions enfin modernes.

Longtemps à la traîne, les armées se sont dotées progressivement, à partir des années 1980, d'équipements résolument modernes, en utilisant souvent des techniques qui n'étaient pas encore entrées dans le domaine public. Le système RITA (acronyme de Réseau Intégré de Transmissions Automatiques), mis en service opérationnel à partir de 1983, n'avait pas d'équivalent à l'échelle mondiale et fut d'ailleurs partiellement acquis par l'armée américaine. Conçu pour répondre aux besoins d'un corps d'armée déployé sur le terrain, il offrait déjà des communications téléphoniques et télégraphiques cryptées, combinant terminaux fixes et mobiles, regroupés dans un réseau dont le fonctionnement était totalement indépendant de son architecture et du déploiement de ses composants. Pour comparer avec ce qu'on utilise tous les jours :

- La radio fonctionnait exactement comme le téléphone mobile d'aujourd'hui ;
- pour le téléphone fixe, il suffit d'imaginer que l'on puisse se déplacer n'importe où en France, tout en conservant le même numéro d'appel ; une simple numérotation particulière après avoir branché son poste sur un conjoncteur disponible suffisant à signaler au réseau que l'on est, jusqu'à nouvel ordre et instantanément, joignable sur cet équipement.

Tout cela fonctionnait à partir de commutateurs numériques mobiles, reliés par des faisceaux hertziens également mobiles, numériques et cryptés. Le développement des liaisons satellitaires a fourni par la suite au système l'allonge nécessaire pour pouvoir le déployer sur un théâtre lointain, tout en le reliant au territoire métropolitain.

Une fois ce programme complété par la numérisation des systèmes d'information régimentaires, on est passé à une nouvelle phase : le programme FÉLIN, permettant de connecter le fantassin de base.

Le fantassin à équipements et liaisons intégrés.

Le cœur du système est une plateforme électronique portable, intégrée dans un gilet tactique et organisée autour d'un bus numérique (IEEE 1394 pour les puristes).

Le combattant est relié en radio avec le reste de son groupe et peut envoyer ou recevoir des données ; un écran lui permet de connaître sa position par GPS ou de visualiser les images transmises par la lunette optronique de son fusil. Un système d'ostéophonie qui capte et émet le son par vibration des os des tempes et de la mâchoire, lui permet de communiquer par radio même s'il porte ses bouchons de protection auditive. Le chef de

section dispose d'une tablette tactile, connectable à un poste radio nouvelle génération, lui permettant de recevoir et de transmettre de la messagerie tactique, de consulter des cartes à différentes échelles, de localiser en permanence ses groupes de combat, de suivre la situation tactique locale.

En caricaturant un peu, mais pas beaucoup, on peut dire que la décision finale d'appuyer sur la détente peut être prise en temps réel par le Président de la République en personne, au vu de l'image prise par la lunette d'un fusil et transmise jusqu'à lui. Il est en effet permis, dans ces conditions, de s'interroger sur le degré d'initiative dont dispose encore le commandant d'une troupe engagée de nos jours. Même s'il semble que ce programme soit en voie d'abandon pour des raisons entre autres budgétaires, mais pas seulement, le général Pélissier doit se retourner dans sa tombe…

On ne s'étendra pas sur les aspects techniques des transmissions militaires actuelles, qui ne se distinguent de leurs homologues civiles que par leur capacité à fonctionner dans un environnement physique et climatique plus contraignant. Nous allons plutôt nous placer sur un plan historique, en observant l'évolution, pas toujours concomitante, des techniques et des mentalités.

Jusqu'à la fin du 18e siècle, les batailles dont l'histoire a retenu le nom se déroulaient dans un espace relativement restreint, où les troupes évoluaient sous le regard direct du chef, posté sur une hauteur d'où il observait le déroulement des combats. Les ordres en cours d'action étaient transmis par des aides de camp, à cheval. Au soir de la bataille, des messagers allaient informer le souverain de l'issue des combats, au terme d'une chevauchée pouvant prendre plusieurs jours.

Révolution et Empire.

Une première évolution s'est dessinée avec les guerres de la Révolution et de l'Empire. Le volume considérable des armées issues de la levée en masse étendait de façon automatique le théâtre sur lequel elles étaient amenées à opérer, théâtres d'ailleurs multiples : ayant déclaré la guerre à toute l'Europe, la Nation eut à défendre simultanément toutes ses frontières.

Cette évolution resta toutefois sans conséquence sur les transmissions. Faute d'outil technique adapté, on en resta au message porté, par coureur à cheval.

Le télégraphe Chappe.

Une avancée technique considérable s'était néanmoins produite avec l'invention du télégraphe des frères Chappe, dont on rappellera que s'ils étaient nés pour la plupart en Sarthe, à Brûlon, ils avaient de fortes attaches mayennaises, l'aîné Ignace étant d'ailleurs né à Laval. Cette invention mérite qu'on s'y arrête un instant.

Les opérateurs n'avaient pas connaissance de la signification des signaux, consignée dans un répertoire tenu secret, et ils pouvaient donc avantageusement être illettrés.

Inconvénient majeur : la transmission ne fonctionnait que de jour, et par bonne visibilité.

Le caractère intrinsèquement statique des lignes construites à partir de 1793 réservait a priori ce nouveau procédé aux relations stratégiques entre les théâtres d'opérations et Paris. Claude Chappe avait bien réalisé un équipement allégé de « télégraphe ambulant », mais Napoléon ne s'en servit jamais.

Au niveau des exécutants, les ordres se donnaient encore à la voix, relayée par les sonneries de trompettes et les roulements de tambour, dont les codes étaient connus de tous. Procédés toujours en vigueur en 1914 et les plus anciens d'entre nous ont encore en mémoire quelques-uns de ces signaux, qui rythmaient naguère la vie des casernes. L'évocation de ces signaux me procure l'occasion d'introduire une notion consubstantielle aux transmissions, qu'il s'agisse du champ de bataille ou de la vie quotidienne, à savoir la vulnérabilité de tout procédé quel qu'il soit aux actions malveillantes de tiers mal intentionnés. En août 1914, lors de l'offensive de Lorraine, un régiment d'infanterie a vu son assaut stoppé net, et échouer, parce qu'un clairon allemand

avait fait retentir la sonnerie française ordonnant de cesser le feu. Exemple inattendu d'intrusion dans le système de transmissions de l'ennemi, pour y diffuser de fausses informations…

La dernière ligne Chappe a été fermée en France en 1855. Le télégraphe aérien, comme on l'a appelé, avait toutefois trouvé une ultime utilisation sur des théâtres exotiques, où il présentait sur son successeur électrique l'avantage d'être moins vulnérable aux destructions : il était plus facile de défendre quelques stations intermédiaires que de surveiller des kilomètres de fil. C'est ainsi qu'il avait été déployé en Algérie à partir de 1837, dans des conditions qui préfiguraient les futures liaisons hertziennes. En métropole, il avait été remplacé par le télégraphe électrique.

Le télégraphe électrique.

Les travaux de l'Américain Morse et de l'Anglais Wheatstone furent connus en France dès 1837 et une première ligne expérimentale installée le long de la voie ferrée Paris Rouen en 1845. La construction des lignes va s'accélérer après 1848, principalement le long des voies du chemin de fer, qui se développe à la même époque.

Avantage essentiel : le fonctionnement est permanent, de jour comme de nuit, et le débit bien plus important.

Inconvénient majeur : la vulnérabilité des lignes, qui peuvent facilement être coupées.

La naissance de la « bleue ».

Le département de la guerre ne s'est pas intéressé au développement de la télégraphie, aérienne ou électrique et, lorsque le besoin s'en est fait sentir, il a fait appel aux moyens du ministère de l'intérieur, matériels et personnel.

La mise en œuvre des moyens utilisés en Crimée, en Algérie et pendant la campagne d'Italie, a été assurée par du personnel détaché de l'administration des télégraphes et militarisé pour la durée de la campagne. Un décret de 1854 leur a donné un uniforme : bleu foncé pour le tissu, bleu clair pour les parements et les bandes de pantalon. Couleurs qui seront celles de l'arme des Transmissions lors de sa création, en 1942.

1859 : les limites du système.

La campagne d'Italie en 1859 avait montré les limites du système. Le rapport du fonctionnaire responsable de l'opération insistait sur la grande difficulté à improviser des transmissions militaires avec des matériels techniques civils, du personnel n'ayant, malgré son dévouement, aucune expérience de la vie en campagne, des véhicules réquisitionnés et une main-d'œuvre recrutée sur place.

1867 : les bases d'une nouvelle organisation.

Des déboires du même ordre étant survenus au Mexique, une commission étudia en 1867 le problème d'ensemble de la télégraphie militaire. Deux conclusions s'imposèrent :

- il était pratiquement impossible de créer ex-nihilo une unité de télégraphie efficace au moment du besoin et il fallait donc anticiper ;
- la télégraphie ne devait pas être employée sur le champ de bataille, où elle était estimée plus embarrassante qu'utile, et il fallait la réserver pour les liaisons stratégiques.

En conséquence, on proposait d'organiser le service en trois grandes subdivisions :

- un service de première ligne, reliant le quartier général de l'armée aux corps d'armée, à la charge d'une troupe militaire spécialisée (à créer) ;
- un service de deuxième ligne, reliant les arrières de l'armée à la zone de l'intérieur, assuré par du personnel militarisé détaché de l'administration des télégraphes ;
- un service de troisième ligne, desservant les places fortes et les établissements militaires du territoire, en utilisant les lignes du télégraphe civil.

C'est sensiblement l'organisation qui sera en vigueur en 1914. Elle ne fut toutefois mise en place qu'après la guerre de 1870, une guerre qui va voir le retour de deux moyens oubliés : les pigeons voyageurs et les signaux optiques.

***Les Pigeons voyageurs*.**

Le développement de la colombophilie militaire tire son origine de l'expérience acquise pendant le siège de Paris.

Avant de poursuivre, il convient de préciser que fondamentalement un pigeon voyageur est un pigeon mâle, qui vole pour rejoindre son colombier où l'attend sa femelle, à laquelle il est particulièrement attaché, car il est monogame. La liaison ne fonctionne donc que dans un seul sens, avec des volatiles extraits de leur colombier après y avoir pris leurs repères.

Plusieurs centaines de pigeons avaient été rassemblés dans les greniers des bâtiments du Jardin d'acclimatation dans les jours précédant l'investissement, puis progressivement transportés à Tours, les premiers par le train, les suivants par ballon ; à Tours où se trouvait la délégation du gouvernement de Défense nationale et d'où ils s'envoleront, porteurs de documents microphotographiés, les pigeongrammes.

Sur les 360 qui seront lâchés, 59 rejoindront leur colombier, soit un rapport de un à six. Le déchet considérable était dû à l'hiver, peu favorable aux vols, aux tirs des troupes au sol et aux faucons que les Allemands avaient fait venir tout exprès de Saxe pour intercepter les messagers. Mais la fiabilité du système fut très supérieure grâce au taux de redondance élevé introduit dans la transmission : une même dépêche était confiée à plusieurs pigeons (jusqu'à 20 pigeons pour une dépêche officielle).

Après la guerre, on s'employa à organiser de façon pérenne ce service qui avait donné satisfaction et il fut décidé en 1875 que des colombiers seraient progressivement installés par les soins du service du génie, à Paris et dans les places fortes de province. On y adjoindra plus tard des colombiers mobiles dont il existait environ 300 exemplaires à la fin de la Grande Guerre. Les pigeons extraits de ces colombiers étaient acheminés jusqu'aux premières lignes dans des paniers et ils ont rendu de grands services dès que le front s'est stabilisé, fin 1914. On a encore en mémoire ce mythique volatile dénommé *Vaillant*, s'envolant le 4 juin 1916 du fort de Vaux avec le dernier message du commandant Raynal. Arrivé intoxiqué et mourant au colombier, il sera cité à l'ordre de la Nation et recevra la croix de guerre.

***La télégraphie optique*.**

L'autre procédé, la télégraphie optique dont le principe remonte à la plus haute antiquité, avait été étudié pendant le siège de Paris par une commission réunissant plusieurs physiciens, parmi eux un certain Lissajous dont les courbes ont fait transpirer nombre de lycéens, et l'astronome Le Verrier. On cherchait à résoudre le problème de la transmission avec les forts de la ceinture de Paris. Un essai fait à Laval entre le PC de l'armée de Chanzy et un PC de division montra que des liaisons optiques pouvaient être établies en campagne et on décida d'en poursuivre l'étude. Le code utilisé était le morse.

L'administration des télégraphes n'utilisant pas cette technique, le personnel ne pouvait provenir que de la ressource militaire et une compagnie du génie fut transformée en 1884 en école de télégraphie optique, au Mont-Valérien, amorce de ce qui sera le berceau de l'arme des transmissions. La télégraphie optique sera beaucoup utilisée outre-mer, lors des expéditions coloniales. Et on s'en servira encore pendant la Grande Guerre.

Et puis, de 1870 à 1914, on va observer une lente maturation des esprits et des techniques.

Le peu d'intérêt manifesté par les autorités militaires à l'égard des problèmes de transmissions participait de cet état d'esprit général qui faisait que le développement des télécommunications ne bénéficiait pas en France, d'une grande priorité en dehors des périodes de crise ; que ce soit dans le domaine civil ou militaire d'ailleurs. Il n'est que de

se souvenir que le téléphone avait été inventé par le Français Bourseul 20 ans avant que Graham Bell dépose son brevet…

Pour des raisons essentiellement budgétaires et malgré les recommandations de la commission évoquée plus haut, le choix du ministre de la guerre se porta d'abord sur un service télégraphique reposant intégralement sur du personnel militarisé de l'administration, y compris pour le service de première ligne. Solution de facilité, qui avait l'avantage de ne rien coûter au département de la guerre, mais dont les inconvénients vont s'imposer lors de la campagne de Madagascar, en 1895 : comme il n'était pas question d'y envoyer des agents de l'administration, on avait improvisé en spécialisant des compagnies du génie, dont l'inexpérience et l'insuffisance des moyens avaient rendu le fonctionnement des transmissions très insatisfaisant.

Après quatre années de débats parlementaires, une loi du 24 juillet 1900 rendait à l'armée de terre la responsabilité du service télégraphique de première ligne et créait le 24e bataillon de sapeurs-télégraphistes, caserné au Mont-Valérien ; bataillon qui donnera naissance le 1er janvier 1913 au 8e régiment du génie, chargé d'instruire en temps de paix et de mettre sur pied à la mobilisation, tous les détachements télégraphiques des divisions, des corps d'armée et des armées : au total 7000 hommes. A la fin de la Grande Guerre, ce sont environ 55 000 hommes qui portaient l'écusson du 8e génie.

1914-1915 : un puissant accélérateur.

Les guerres sont souvent un puissant accélérateur du progrès technique et scientifique et, en matière de transmissions, la Grande Guerre ne dérogera pas à la règle.

Ce ne sera toutefois pas le cas du téléphone, qui ne connaîtra pas de révolution technique.

Inventé en 1876 par Graham Bell, le téléphone avait été commercialisé en France par Clément Ader, dans une version améliorée grâce au micro à charbon de Hughes. Mais le réseau civil était encore peu développé à la veille de la guerre : 182 000 abonnés en France en 1908, contre 838 000 en Allemagne et 574 000 en Grande-Bretagne…

De plus, contrairement au télégraphe, le téléphone avait, aux yeux des officiers d'état-major, l'inconvénient de ne pas laisser de trace des communications. De ce fait, son utilisation au début de la guerre se limitera pratiquement à l'utilisation du réseau civil. La guerre de mouvement se prêtait mal au déploiement des lignes, surtout en phase de retraite.

On l'utilisera beaucoup plus par la suite, en particulier pour les besoins de l'artillerie, qui avait à développer, pour le réglage des tirs, tout un service d'observation qui n'existait pas avant la guerre. Des kilomètres de lignes seront posés dès que le front se stabilisera, tant par les sapeurs du 8e génie que par les ateliers téléphoniques des régiments. Le problème restait toutefois l'extrême vulnérabilité des fils et on ne compte pas les soldats qui ont perdu la vie en allant réparer les lignes sous les bombardements. Des lignes que l'on s'efforcera progressivement d'enterrer, mais la puissance de plus en plus dévastatrice des projectiles d'artillerie sera souvent fatale aux communications. Inconvénients qui contribueront à pousser au développement des liaisons par radio.

La téléphonie par le sol TPS.

Pour économiser le fil et alléger le poids des lignes, celles-ci étaient généralement constituées d'un seul fil, le retour du courant se faisant par la terre. L'inconvénient du procédé était que les communications établies ainsi peuvent être interceptées en plantant en terre deux piquets reliés à un écouteur. Ces écoutes ne fonctionnent qu'à faible distance, quelques centaines de mètres, ce qui était souvent le cas des tranchées adverses de première ligne. Une intense activité d'écoute s'est donc développée de part et d'autre du front, à laquelle on ne pouvait échapper qu'en utilisant des lignes à deux conducteurs.

La radio, par contre, connaîtra un développement spectaculaire.

En 1914, nous en sommes encore aux tous débuts de cette technique, et on est loin d'en maîtriser tous les aspects. Quelques dates pour fixer les idées :

1888 : l'Allemand Hertz démontre qu'on pouvait produire les ondes électromagnétiques théorisées en 1873 par l'Anglais Maxwell ;

1890 : le Français Branly découvre qu'on pouvait détecter ces ondes ;

1895 : le Russe Popov procède aux premiers essais de transmission télégraphique ;

1897 : l'Italien Marconi reprend les expériences de Popov et réalise une liaison de 16 km ;

1899 : le capitaine du génie Gustave Ferrié, jeune polytechnicien en poste à l'Établissement central de la télégraphie militaire, est désigné pour suivre les essais trans-Manche organisés, sous l'égide de l'Office britannique des Postes, par la compagnie fondée par Marconi. Le rapport publié à la fin de l'année dans la revue du génie attire l'attention du ministre de la guerre, Charles de Freycinet, qui charge le capitaine de travailler à des applications militaires de télégraphie sans fil.

1900 : le canadien Reginald Fessenden invente la modulation d'amplitude et transmet le premier message parlé ; essai sans lendemain immédiat.

1905 : des essais concluants de liaison sont réalisés avec les grandes places fortes de l'Est, à partir d'une station utilisant la tour Eiffel pour y accrocher ses antennes : détail qui contribuera à sauver la tour d'une démolition programmée pour 1909-1910.

La technique est encore balbutiante et les équipements rudimentaires. Les émetteurs sont des éclateurs à étincelles produisant des ondes amorties et nécessitent des puissances considérables. Les longueurs d'ondes élevées, nécessitent des antennes qui doivent être supportées par des ballons ou des mâts de très grande hauteur ; on commence seulement à prendre conscience de l'intérêt d'accorder l'émetteur et le récepteur sur la même longueur d'onde…

De ce fait, cette technique présentait a priori peu d'intérêt sur le territoire métropolitain, où le réseau télégraphique suffisait aux besoins. Jusqu'à la déclaration de guerre, tous les efforts ont porté sur les liaisons avec les navires en mer et les territoires extérieurs : Afrique, Indochine. La réalisation de stations mobiles n'a pas été considérée comme une priorité, leurs services étant jugés encore trop aléatoires. Il n'en existait, en août 1914, qu'une demi-douzaine, qui seront d'ailleurs maintenues au silence pendant les premières semaines. Ce qui, entre parenthèses, laissera tout loisir aux opérateurs d'écouter les communications ennemies et de contribuer ainsi à renseigner le GQG sur les mouvements de l'ennemi avant la bataille de la Marne.

Des essais entrepris en 1910 à bord des dirigeables et des avions ayant été jugés insuffisants par l'état-major, on ne dispose encore en 1914 d'aucun avion d'observation équipé d'un émetteur radio. Par ailleurs, les pilotes rechignaient à alourdir leur appareil. Autre difficulté : alors que les Anglais et les Allemands disposent déjà d'une industrie puissante, en France, on bricole, avec peu de moyens, comme d'habitude. Ce sera tout le mérite du futur général Ferrié, qui n'était encore que chef de bataillon en 1912, de parvenir à doter les armées de matériels performants.

Heureusement pour nous, il se montrera particulièrement inventif et entreprenant, aidé par un ingénieur des phares et balises, André Blondel, qui s'intéressait particulièrement aux phénomènes électromagnétiques.

C'est ainsi qu'ayant eu entre les mains à la mobilisation la lampe triode inventée en 1907 par l'américain Lee de Forest, et pressentant tout le parti qu'on pouvait en tirer, il réunira en octobre 1914 à Lyon toute une équipe de savants et d'ingénieurs pour l'améliorer et en organiser la fabrication industrielle. Dans les rangs de son équipe : le professeur Henri Abraham, directeur du laboratoire de physique de l'École Normale Supérieure, Léon Brillouin, futur prix Nobel, et Louis de Broglie qu'on ne présente plus, pour ne citer que

ceux-là. Faire cohabiter et coopérer ces personnalités au caractère bien affirmé ne fut pas toujours facile dit-on…

Le choix de Lyon résultait d'une part de l'installation qui venait de se terminer d'une station radio destinée à doubler celle de la tour Eiffel, d'autre part de la proximité d'une usine de la société Gramont, qui fabriquait des ampoules électriques. Les premières séries de tubes à vide, qu'on appellera lampes TM, pour télégraphie militaire, seront livrées en février 1915 ; en 1918, la production atteignait 1000 par jour.

On s'en servira d'abord pour réaliser des amplificateurs basses fréquences, afin d'améliorer les performances des récepteurs à galène. Le modèle dit « 3 Ter » sera construit à 14 000 exemplaires pendant la guerre.

L'urgence était l'établissement d'une liaison entre l'observateur embarqué dans un avion et la batterie d'artillerie dont il devait régler le tir. Un essai mené le 25 octobre 1914 entre un appareil de l'escadrille V.24 de la 5e armée et une batterie de 155 CTR du 1er corps d'armée donna des résultats très encourageants. Un émetteur fonctionnant sur batteries d'accumulateurs avait été installé à bord de l'avion et une station radio mobile placée à proximité de la batterie.

Ferrié va également accélérer la mise au point des émetteurs radio à installer dans les avions d'observation et les premiers seront mis en service courant 1915. On réalisera tout au long de la guerre divers modèles d'émetteurs, dont l'E10 bis à 6 lampes, qui sera très largement utilisé et adopté par les armées alliées. Ferrié va surtout persuader les industriels de leur intérêt à anticiper les commandes en se mettant d'eux-mêmes en mesure de fabriquer tous ces postes, dont plus de 20 000 au total seront fabriqués pendant la guerre.

Plusieurs innovations techniques majeures verront le jour entre 1914 et 1918. Citons pêle-mêle : le passage des ondes amorties aux ondes entretenues ; la réception par changement de fréquence, dite hétérodyne ; le début de la transmission de la parole, ce qui permettra l'essor rapide de la radiodiffusion dès la paix revenue.

La paix revenue, l'immobilisme traditionnel en matière de télécommunications va reprendre ses droits et, les Allemands ayant rattrapé entre les deux guerres l'avance que nous avions prise, on entrera en campagne en mai 1940 avec un matériel globalement obsolète et des concepts inspirés des enseignements de 1918, totalement inadaptés à la guerre éclair que les Allemands allaient nous imposer. Décédé en 1932, le général Ferrié n'était plus là pour indiquer la bonne direction et donner l'impulsion.

Une fois détruits les réseaux filaires sur lesquels on avait tout misé, on fut incapable d'utiliser correctement des moyens radio qu'on avait largement négligés et la faillite des transmissions du champ de bataille est une des causes admises de la défaite.

Cela entraînera la création, le 1er avril 1942, d'une arme des transmissions distincte de celle du génie, et dont les unités seront massivement équipées en matériels américains après le débarquement allié en Afrique du Nord. Mais il faudra encore une quarantaine d'années avant que les transmissions françaises retrouvent le rang qu'elles s'étaient acquis pendant la Grande Guerre…

À CHACUN SES MAÎTRES

Extraits par Roger BLAQUIÈRE

Velasquez

En 1656 Velasquez peignait les Ménines. Cette œuvre est symboliquement la plus importante de sa carrière, elle représente le peintre au faîte de sa gloire peignant Philippe IV, maître d'une nation encore toute puissante. Cette œuvre est une somme qui résume au plus haut niveau les acquis picturaux et les changements du statut de l'artiste en ce milieu de siècle. Vélasquez est très proche du pouvoir et le grand ordonnateur du paraître de cette cour. Il se représente le pinceau et la palette à la main, bien visible, face à une grande toile dont nous ne voyons que le dos. Il nous regarde, nous sommes là où se trouve la présence royale, ce point sur lequel se focalise le regard de Velasquez, et nous voyons les souverains dans le miroir qui nous fait face.
Nous nous trouvons dans une immense pièce cubique dont l'infante est le centre, derrière elle une porte ouverte offre un point de fuite dans la lumière de laquelle se dessine une silhouette noire. Le visage de celle-ci se tourne vers nous avec vigueur.
Cette œuvre d'une grande présence est l'un des sommets de la peinture.

Picasso s'en saisit en 1959, lui aussi au faîte de la gloire, il a plus de 75 ans et aborde les Ménines avec une très grande virulence.
Que cherche-t-il ?
Il a déjà à plusieurs reprises travaillé sur des peintures anciennes, celles de Cranach ou d'autres plus proches comme Delacroix, mais là, c'est autre chose, il y a une sorte de dialogue entre le plus grand peintre espagnol du XVIIe siècle et le plus grand peintre espagnol du XXe siècle : une confrontation.
Velasquez a travaillé sur l'espace dans un cube et sa transcription picturale.
Picasso a fait de même, il utilise ce tableau non pour le copier mais pour le réécrire avec d'autres codes. Tout y est dans la narration, mais dans des proportions différentes, et surtout dans des transcriptions graphiques qui n'ont plus rien à voir avec l'original.

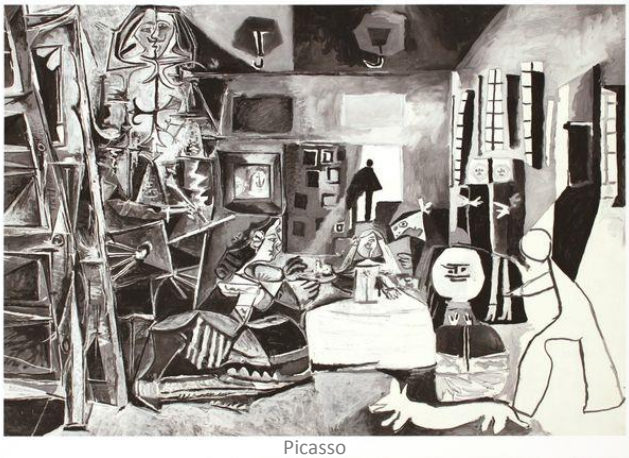

Picasso

Picasso travaille les Ménines d'après une reproduction, peut-être même en noir et blanc, une image tirée d'un livre sans plus. Cela lui suffit, ce qu'il veut, c'est une trame pour exercer son improvisation.
Vélasquez lui fournit l'argument pour créer, il souhaite une œuvre d'excellence pour affronter l'épreuve. Il ne se place pas sur le même registre mais réinvente une autre écriture se nourrissant de l'œuvre initiale.
Vélasquez est un maître de génie, Picasso aussi.
Picasso dialogue avec les Ménines pour se les approprier.
Le peintre devient le sujet principal du tableau, il occupe toute la hauteur, l'infante nous semble ridiculement petite, quant au chien ce n'est plus qu'un basset.
Le statut social de Vélasquez lui permettait de se représenter surgissant de l'ombre en affichant sa forte présence. Picasso lui s'impose, il occupe un tiers de la toile.
Picasso garde la construction du cube et l'agencement des personnages, il travaille d'une manière parcellaire et chacune de ces interprétations devient une œuvre à part entière. Il nous dit « voici ce que je veux faire et puis encore ceci ». Il y a une déclinaison d'approches et de lecture de la toile de Vélasquez.
Si l'œuvre de Vélasquez se présente comme une somme unifiée aussi bien dans la conception de l'espace que dans l'esthétique de la représentation. Celle de Picasso décortique cette belle unité en des jeux analytiques sans fin. Vélasquez offre un schéma conducteur qui sera constamment étudié par les artistes.

Voici maintenant, une autre version des Ménines.

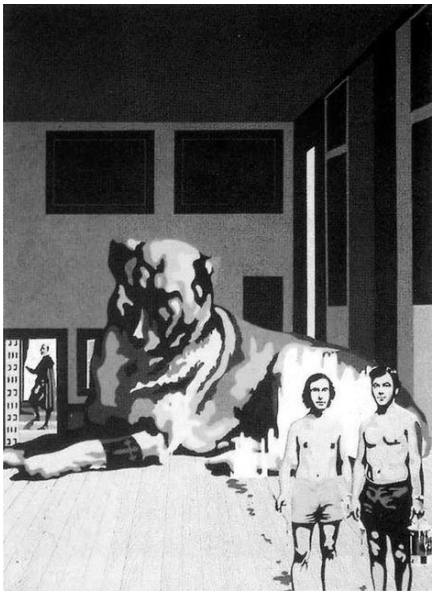

Equipo Cronica

Cette fois, il s'agit de deux artistes qui peignent de concert et utilisent la peinture à des fins politiques et sociales. Il s'agit de Manuel Valdes et Raphael Bolbeo que nous allons retrouver plusieurs fois lors de cet exposé. Ils signent leurs œuvres sous le vocable d'Equipo Cronica. En 1970, ils utilisent eux aussi les Ménines, soit dix ans après Picasso. Ce sont de jeunes peintres d'une trentaine d'années qui assignent à la peinture d'autres fonctions que celles purement esthétiques. Nous sommes après 1968. Nous restons toujours avec cet espace cubique, symbole de la peinture occidentale depuis la Renaissance, mais la représentation change, le décor change, si ce ne sont les acteurs. Il y a une sorte de volonté de réactualiser ces personnages dans un environnement correspondant à notre modernité.
Voici une autre œuvre étrange de 1970 avec les mêmes artistes qui se mettent en scène, pinceaux à la main. Si le décor change peu, le chien, lui, devient le sujet principal, sa masse énorme occupe toute une grande partie de la toile et les peintres deviennent tout petits par rapport à cette énorme bête. Lorsque Vélasquez s'était représenté, il portait sur son habit noir le signe de l'ordre de Santiago que le pouvoir royal lui avait octroyé avec l'anoblissement, là, cet insigne est porté par le chien à sa patte avant gauche. La symbolique est forte en 1970, Franco dirige toujours l'Espagne et ces deux jeunes peintres manifestent contre l'assujettissement de l'artiste au pouvoir, comme un chien de garde. Ce sont des peintures où le décryptage de l'image importe beaucoup plus que la recherche purement plastique, il s'agit du retournement de la peinture vers la figuration narrative face à l'abstraction déclinante.

Richard Hamilton

En 1973, Richard Hamilton a 50 ans. Il va lui aussi, se saisir des Ménines. Picasso vient de mourir, son œuvre forme une totalité protéiforme dont Hamilton tire parti pour un hommage à ces deux génies. Il garde le cube comme enveloppe de cette mise en scène ainsi que les personnages, mais cette fois leurs apparences correspondent aux diverses écritures qui ponctuent les parcours « Picassiens ». Toutes les périodes sont représentées, et il en est de même pour les tableaux accrochés sur le mur du fond. Nous avons là une volonté de se raccrocher à un univers classique, une allégeance à l'histoire de l'art, un besoin d'afficher son appartenance à une culture et, en même temps, la volonté de

montrer combien celle-ci évolue. Picasso travaillait sur la forme, l'armature de la composition pour la malaxer à son gré. Equipo Cronica l'actualisait d'une manière très critique sur la société avec une certaine forme d'humour caustique et Hamilton intègre dans sa création deux univers pour composer sa gravure.
Nous nous trouvons devant des formes de transmission évidentes montrant l'appétit de se nourrir auprès des grands maîtres. Il ne s'agit pas d'emprunt léger ou de copie mais d'appropriation pour continuer le chemin de la création.

Voici un autre hommage intégrant toutes les époques de l'œuvre «Picassienne». Manuel Valdes et Raphael Bolbeo nous présentent dans une peinture qui ressemble à une photographie de groupe toute une foule dont les visages sont traités à la manière des multiples écritures qui ponctuent l'évolution de la peinture du « maître », histoire de les intégrer dans notre quotidien avec un texte manifeste, écrit sur le mur du fond. Les couleurs des visages qui se réfèrent aux peintures de Picasso et le gris anonyme de la foule sont symboliques dans leur opposition. Le Pierrot blanc au premier plan nous regarde comme si nous étions le photographe.

Equipo Cronica

Dans cette dernière peinture, de 1968, toujours du groupe Equipo Cronica, nous retrouvons toute l'allégeance à l'Histoire de l'Art : Zurbaran, le Gréco, Goya, Vélasquez, plus un homme du jour en costume sombre. Tous nous regardent et nous prennent à témoin du temps qui passe. Leur présence devient ce lien qui par-delà les époques le rend contemporain. Le temps passe, comme ce ruban de papier qui sort de la machine et s'écoule au sol.
La peinture a un sens, elle s'ancre dans des traditions, en invente d'autres, mais toutes se lient.

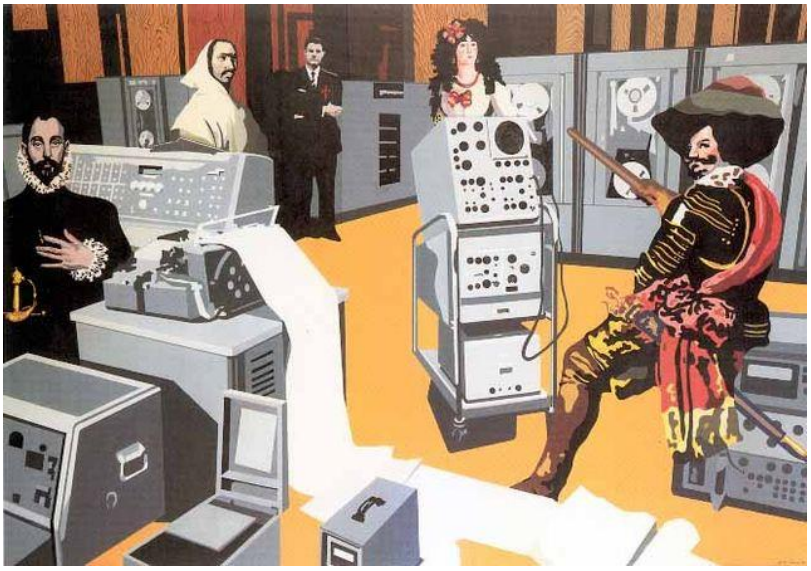

Equipo Cronica

Ce cahier a été réalisé par
Michèle LÉVY, Morokad TEP et Roger BLAQUIÈRE
en novembre 2016
ISSB 1274-0705

Sommaire

« TRANSMISSIONS »

Colloque organisé par l'Académie du Maine
Au Carré Plantagenêt – Le Mans
28 novembre 2015

Éditorial
Françoise CHASERANT

•

Hommage à Michèle MÉNARD
Françoise CHASERANT

•

Transmission : l'autre nom de la tradition
Dom Thierry BARBEAU

•

De la transmission orale à la transmission électronique : Modes de transmission du Savoir
Didier BÉOUTIS

•

Bibliothèques monastiques et transmission des savoirs
Michèle LÉVY

•

Antoine GALLAND et Les *Mille et Une Nuits*
Nicole VILLEROUX

•

Écriture et transmission des civilisations : L'exemple du déchiffrement des hiéroglyphes
Françoise CHASERANT

•

La transmission des cancers
Claude BERNAILLE

•

Les transmissions du champ de bataille
Colonel Bernard SONNECK

•

À chacun ses maîtres
Roger BLAQUIÈRE

•

Site internet de l'Académie du Maine : http://www.academie-du-maine.org/

Publication réalisée avec la participation
Du Conseil Général de la Sarthe
Et du Conseil Général de la Mayenne